



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Ph. Pr.

319

m

Fiche

NB. par Ant. de Courtin.

Philos. Ethica pop. 2116.

R

TRAITE'
DE LA
CIVILITE'
FRANCOISE.

Beth
Huynga

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

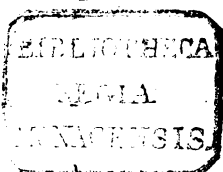
Digitized by Google

NOUVEAU
TRAITE'
DE LA
CIVILITE'
QUI SE PRATIQUE
EN FRANCE,
PARMI LES HONNETES GENS.



A PARIS,
Chez HÉLIE LOSSET, rue S. Jacques
à la Fleur de Lys d'Or.

M. DC. LXXI.
Avec Privilège du Roy.





A V I S.

CE Traité de la Civilité, n'avoit pas esté fait pour estre imprimé , mais seulement pour répondre à un Gentilhomme de Province , qui avoit prié l'Auteur comme son amy particulier, de donner quelques preceptes de civilité à son fils, qu'il avoit dessein d'envoyer à la Cour, en sortant de ses études & de ses exercices.

Il n'auroit pas en effet
à iij

A V I S.

vû le iour fans les instances de plusieurs personnes de merite & de qualité à qui il a esté communiqué , & pour qui l'Auteur à beaucoup de déference , qui ont crû qu'il seroit tres-utile , non seulement aux personnes qui ont des enfans à élever ; mais aussi à ceux qui bien qu'avancés en âge , ne sont pas pourtant assez instruits de la politesse & de l'honnêteté qu'on doit observer dans le commerce du monde.

C'est dans cette pensée qu'on a même jugé à propos de dire quelque chose

A V I S.

de la civilité des Dames, afin de le rendre plus utile aux deux sexes. Mais comme cet écrit ne peut regarder que les honnêtes gens; c'est aussi à eux qu'on prend la liberté de l'offrir, quoy que différemment. Car on n'ignore pas qu'il n'y en ait beaucoup qui n'ont pas besoin de ces regles, & qui au contraire en peuvent faire des leçons aux autres : Et ce sont ces personnes intelligentes en cette matiere, que l'on supplie d'avoir la bonté d'envoyer chez l'Imprimeur, des notes de ce qu'ils auront observé.

A V I S.

sur ce Traité, afin que si on juge neceessaire d'en faire une seconde édition , on puisse l'augmenter , & le mettre , s'il se peut , dans sa derniere perfection.

Mais comme il y en a d'autres aussi qui peuvent tirer quelque utilité de ces petits avis, chacun n'ayant pas la commodité ni le moyen de venir sur les lieux pour y apprendre la fin de la politesse; S'ils ont de la docilité d'esprit , sans laquelle ils n'en seroient pas susceptibles, on espere qu'ils prendront en bonne part le dessein que l'on a de les en gratifier.

A V I S.

Et afin que ce soit avec plus de succès , il est bon de les avertir , qu'au moment que ce Traité entre sous la presse , il en sort un autre intitulé , *l'Education d'un Prince* , qui est composé des ouvrages de deux des plus grands genies de ce siècle. Il est absolument nécessaire qu'ils le lisent pour se former l'esprit sur ces belles connoissances , & qu'ils taschent de pratiquer les vertus qu'ils y apprendront, autant qu'elles auront rapport à leur condition; afin que la civilité soit soutenue d'un fondement solide , &

A V I S.

qu'elle serve ensuite d'ornement à leur sagesse ; au lieu que sans cela elle ne serviroit que de couverture à leur peu de mérite.

Mais sur tout, il est important qu'ils lisent & étudient soigneusement le *Traité de la civilité chrétienne* ; qui se trouve si à propos inséré dans ce même livre, pour établir plus solidement les principes de la civilité commune, que celui-cy ne fait que toucher succinctement ; qu'on peut dire que ces excellens maîtres, que l'on auroit fait scrupule de consulter, sont

A V I S.

venus d'eux-mêmes à nostre secours, Car leur Traité servant pour la theorie & les principes generaux de la civilité , & celuy-cy pour la pratique & le détail particulier de nos actions ; le premier pourroit passer pour une premiere partie , & le nostre pour une seconde ; & de tous les deux faire un ouvrage complet & achevé sur cette matiere : si toutes-fois celuy-cy qui n'est fait que de matereaux simples & de bas prix , peut former vne piece d'architecture, & avoir du rapport avec vn ouvrage tout rehaussé de pierres précieuses.



TABLE DES CHAPITRES
& des Matieres qui sont con-
tenuës dans ce Livre.

- CHAP. I. **D**Equoy il s'agit
dans ce traité, &
en quoy consiste la civilité. pag. 2
- CHAP. II. La definition, les cir-
constances, & les differentes es-
peces de la civilité. 6
- CHAP. III. Le discernement des
choses bienséantes d'avec les
mal seantes selon l'usage. 12
- CHAP. IV. L'entrée dans la mai-
son d'un grand, & ce qu'il faut
observer à la porte, dans les an-
ti-chambres, &c. 23
- CHAP. V. Qui regle la conversa-
tion en compagnie. 30
- CHAP. VI. L'audience d'un grand.

Table des Chapitres.

CHAP. VII. <i>Pour l'Eglise.</i>	80
CHAP. VIII. <i>Pour marcher avec un Grand, & pour le salut.</i>	84
CHAP. XI. <i>Que l'on doit se conformer à la joye & à l'affliction de la personne qualifiée ; & de la propreté en general.</i>	89
CHAP. X. <i>Ce qu'il faut observer à table.</i>	101
CHAP. XI. <i>Lors que cette personne nous visite , & quand nous devons visiter.</i>	130
CHAP. XII. <i>Ce qu'il faut observer dans le jeu.</i>	136
CHAP. XIII. <i>Ce qui s'observe au bal.</i>	140
CHAP. XIV. <i>S'il faut chanter ou joüer des instrumens.</i>	144
CHAP. XV. <i>Ce qu'il faut observer en voyage , en carosse, à cheval & à la chasse.</i>	147
CHAP. XVI. <i>Ce qu'il faut observer en écrivant des lettres.</i>	154

& Matieres.

CHAP. XVII. *Comment on se doit
faire rendre honneur.* 161

CHAP. XVIII. *Contre les trop
grands scrupules.* 162

CHAP. XIX. *Conclusion de ce
Traité.* 167





Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, en date du 16. Novembre 1670. Signé, DALENCE', & scellé du grand sceau. Il est permis au Sieur I. M. de faire imprimer, vendre & distribuër par tel Imprimeur ou Libraire qu'il vouldra choisir, un Livre intitulé *Traité de la Civilité Françoise, &c.* durant le tems & espace de dix années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer & mis en vente pour la premiere fois; & défences sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque qualité & condition qu'ils soient de le contrefaire, vendre ni distribuër sans le consentement dudit I. M. à peine de quinze cens livres d'amande, confiscation des exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Et ledit Sieur I. M. a cédé & transporté le present Privilege à HELIE IOSSET, Marchand Libraire à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

**Registré sur le Livre de la Communauté
des Imprimeurs & Libraires, suivant l'Arrest
du Parlement du 8. Avril 1653. Fait à Paris
le 15. Janvier 1671.**

Signé, L. SEVESTRE. Sindie.

**Achevé d'imprimer pour la première fois
le 20. Janvier 1671.**

Les exemplaires ont été fournis.

NOUVEAU

NOUVEAU TRAITE'

DE LA

CIVILITE',

QUI SE PRATIQUE

EN FRANCE,

Parmi les honnêtes gens.

A un Gentil-homme de Province.

VOus desirez, Monsieur, sçavoir de moy, quelle est la politesse dont une personne bien élevée doit accompagner ses actions ; à cause, dites vous, que j'ay la science du monde. &c

A

que vous avez observé que
 je n'ignorois pas les re-
 gles de l'honnêteté. Je ne
 veux pas me défendre de la
 bonne opinion que vous
 avez de moy : mais je crains
 fort que vous ne reconnois-
 siez par la suite , que ce ne
 soit l'amitié dont vous m'ho-
 norez , qui vous ait préoc-
 cupé en ma faveur.

CHAP.
 I.

JE vous diray donc pour
 vous obeir, que cette poli-
 tesse dont vous me deman-
 dez des regles, n'est à mon
 avis, que la modestie &
 l'honnêteté, que chacun doit
 garder selon sa condition. Car
 il n'est pas question, com-
 me semble, de la bonne grace,
 ou d'un certain air & attrait,
 qui est comme naturel dans

les actions de certaines personnes , lesquelles ont un talent particulier de la nature , pour plaire en tout ce qu'elles font, & pour ne déplaire jamais quoy qu'elles fassent. On ne peut donner de preceptes pour acquérir cet air & cet agrément; puisque c'est une pure liberalité de la nature, que l'on exprime par ce mot , *gaudent bene nati*, heureux ceux qui ont eü en naissant la nature favorable.

Mais comme c'est fort peu de chose de plaire seulement aux yeux du corps , si nous n'avons en même tems le bonheur de plaire aux yeux de l'ame; ce n'est pas aussi ce charme extérieur que nous devons rechercher

comme le principe de la véritable politesse ; mais quelque chose de plus solide , qui marque la bonne disposition de notre intérieur , & non pas seulement notre adresse & la disposition du corps. • En effet si nous nous attachions seulement à cette bonne grace extérieure , il se rencontreroit que ceux qui ont quelque notable incommodité corporelle passeroient pour des monstres dans la vie civile ; au lieu qu'ayant l'ame belle & bien cultivée , leurs actions peuvent avoir autant d'agrément , que celles des personnes les mieux faites.

Je trouve donc que pour établir les règles de la véritable politesse , il ne faudroit

a Neque enim solum corporis qui ad naturam apti sunt : sed multo etiam magis animi motus probandi , qui item ad naturam accommodati sunt. Cic. lib. i. off.

que bien déduire celles de la bienſeance. Or cette bienſeance n'eſtant autre choſe que la modeſtie, c'eſt à dire cette pudeur & cette honê-
teté qui doit acompagner toutes nos actions, c'eſt proprement de cette vertu dont nous aurions à donner des preceptes, ſi nous en eſtions capables; puis-que ce ſeroit en donner en même temps pour aquerir cette politèſſe, cét agréement, & ce je ne ſçay quoy, qui a le pouvoir
& l'autorité de nous concilier l'affection & l'aplaudif-
ſement du monde, quelque difformité de corps que nous ayons d'ailleurs, ou contractée par la naiſſance, ou ſurvenue par quelque diſgrace.

b Modeſtia eſt per quam pudor honeſtatis clara & ſtabilem comparat auctoritatem. Cic. Rh.

CHAP. 2.

c Scientia
earum re-
rum quæ
agentur
aut dicen-
tur, loco
suo collo-
candarum.
Cic. lib. 1.
off.

AVSS I est elle definie,
*Vne science qui enseigne à
placer en son véritable lien ce
que nous avons à faire ou à di-
re.* Or nous ne sçaurions
ni rien dire, ni rien faire
à propos & dans la bien-
seance, si nous n'observons
exactement quatre circon-
stances. La 1. est de se compor-
ter chacun selon son âge & sa
condition. La 2. de prendre gar-
de toujours à la qualité de la
personne avec laquelle on trai-
te. La 3. de bien observer le
tems. Et la 4. de regarder le
lieu où l'on se rencontre. Ces
circonstances qui vont à se
connoître soy-même ; à
connoître les autres ; à ob-
server les lieux & les tems,
sont si nécessaires, que si

l'une des quatre manque, toutes nos actions, de quelque bonne intention qu'elles soient prevenuës, paroissent difformes & monstrueuses.

Mais il seroit bien difficile de donner des regles si exactes de la modestie, qu'elles pussent se rapporter à tous les hommes en general, à tous les lieux du monde, & à tous les tems de la vie. L'on sçait que ce qui est bienséant chez quelques nations, est offensant chez d'autres ; Que ce qui est agreable, & quelquefois même édifiant en un pais, est déplaisant & scandaleux en un autre. Enfin que ce qui est à propos en un certain tems, devient souvent im-

portun & ridicule un moment après.

A cause donc de cette variété, nous nous déterminerons à traiter de la modestie, dont les Chrétiens doivent user parmy eux, & de la manière qu'elle s'observe en France : Et nous tâcherons ensuite par quelque division, à en faire voir plus distinctement la pratique.

Aureste pour ce qui est des manieres d'agir qui regardent le public, soit en France, soit chez differens peuples, l'on peut en consulter les Ceremoniaux, & ceux qui ont voyagé, ou qui en sçavent la pratique & l'usage ; pour apprendre d'eux à se conduire dans les ambassades, dans les magi-

stratunes , en des solemnitez publiques , & à negotier & converser parmi les Etrangers , où souvent ce qui est bienseant en France , passe pour fort irregulier & indecent.

• Pour le dire en peu de mots, cette modestie dont nous parlons , n'est autre chose à le bien prendre que l'humilité. Cette vertu estant bien pratiquée , je dis même par les personnes de la premiere qualité (le rang que l'on tient , ou de la naissance , ou de la fortune , n'exemtant personne de la pratique de la vertu , & les grands n'estant veritablement grands aux yeux des sages , qu'autant qu'ils sont humbles & vertueux) cette

vertu, dis-je, étant bien pratiquée, c'est en effet avoir acquis l'honnêteté & la modestie.

Or l'humilité consistant, non seulement à ne presumer rien d'avantageux de soy-même ; mais aussi à préférer sur toutes choses la satisfaction & la commodité des autres à la sienne propre, jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou desobliger quelqu'un ; c'est être véritablement modeste, que d'être dans cette disposition. La raison est, que comme il n'y a rien qui rebute davantage & qui soit plus insupportable que l'orgueil & la

non violare hominem, verecundia non offendere. *Cic. lib. 1. off.*

d Modestia prove-
nit ex quadam
dulcedine affe-
ctus,

quâ quis horret om-
ne quod potest alium
contristare. *S. Tb.*

2. 2. *quest.*
157. *art.* 3.

Iustitiz
patres sunt

vanité ; il n'y à rien aussi qui soit plus agreable , plus touchant , & qui gagne plus le cœur , que l'affabilité & la soumission. C'est un caractère que Dieu a imprimé à toutes les vertus qui émanent de luy , de fraper les yeux & d'attendrir le cœur de ceux qui les voyent pratiquer : mais sur tout il a particulièrement revêtu l'humilité de cette gloire. D'où vient même que quelque défaut d'adresse qui accompagne l'action d'une personne que l'on sçait estre humble & modeste , bien loin de s'en choquer , chacun le prend en bonne part & l'excuse ; au lieu que de quelque politesse dont un homme fier & superbe af-

faisonne ce qu'il fait , tout déplaist, tout offence.

La modestie est donc l'effet de l'humilité, comme la bienséance de nos actions est l'effet de nostre modestie.

CHAP. 3.

A Cela il faut ajouter le discernement des choses honnêtes & deshonnêtes , convenables & disconvenables : Car bien qu'un homme fût humble , si en même tems il étoit stupide , ou qu'il voulût faire le singulier , il ne passeroit jamais ni pour modeste , ni pour civil , & ne seroit nullement propre à vivre parmi les honnêtes gens.

Or pour faire le discernement des choses qui sont

bienfaisantes d'avec celles qui ne le sont pas , il seroit en premier lieu à desirer que l'on eût naturellement bon sens & bon jugement , pour de soy-même connoître la qualité differente de chaque chose : Car bien souvent, faute d'esprit, on prend le change , & on tombe dans l'extrémité , faisant mystere des choses frivoles, & passant au contraire legerement par dessus d'autres qui sont tres considerables.

En second lieu , que l'on observât exactement ce que l'usage a établi parmi nous pour honnête , ou pour deshonnête.

En troisieme lieu, que l'on prît bien garde de ne pas

confondre la familiarité avec la bienveillance.

Pour le premier , on n'a point de preceptes à donner ; c'est un bien qui nous vient de la nature sans le secours de l'art ; si ce n'est peut-être que par une bonne éducation , & par une étude & une application extraordinaire sur nous mêmes , nous ne corrigions & rectifions en quelque façon ce défaut naturel.

Pour le second, il faut savoir que cet usage s'est formé tant du consentement general des honnêtes gens, que des regles de la bienveillance que la nature même nous a prescrites. Il se l'est proposé comme son guide & son modele , pour la suivre

dans les choses qu'elle même nous inspire être bonnes & honnêtes ; & pour imiter sa pudeur & sa retenue dans celles qu'elle nous représente comme indecentes. ^e

^e Quod si sequamur ducem naturam, nunquam aberrabimus. *Cic.*

Par exemple, elle nous a tellement obligé de nous conduire selon les talens qu'elle nous a donnés, ^f que si nous prétendons sortir de ces bornes & nous contrefaire, soit dans la parole, soit dans l'action, comme il arrive à plusieurs qui se font la voix languissante, ou la langue grasse, & qui affectent un certain marcher, & des gestes qu'ils n'ont point de la nature, la contrainte & l'irregularité paroissent telles que l'on affecte d'avoir. *Reflex.*

^{ib.}
^f Admodum autem tuenda sunt sua cuique non vitiosa, sed tamen propria, quod facilius decorum tueatur. *ib.*

On n'est jamais si ridicule par les qualitez que l'on a, que par *mor.*

g Id maxi-
me quem-
que decet
quod est
cujusque
suum ma-
ximè. *Cic.*
id.

In omni
dantur. *ib.*

L'imita-
tion est tou-
jours
malheu-
reuse ; Et
tout ce qui
est contre-
fait dé-
plaît , avec
les mêmes
choses qui
charment,
lors qu'el-
les sont
naturelles.

Reflex. mor.
245.

aussi-tôt ; & chacun d'un
commun consentement , &
par l'inclination que l'on a
à aimer la vérité & la sim-
plicité , y trouve une inde-
cence qui le choque. g

genere quæ sunt recta & simplicia lau-

De même la nature ayant
voulu cacher certaines par-
ties de nôtre corps , & cer-
taines actions ; le consente-
ment & l'usage s'accordent
tellement à les tenir cachées
pour garder l'honnêteté ,
que celui-là passeroit pour
le plus deshonnête du mon-
de , qui découvreroit publi-
quement ce qui ne se doit
point découvrir , ou feroit
quelques actions , & profes-
seroit quelques paroles pour
les exprimer contre l'hon-
neur,

neus, pour ainsi dire, & la ^h *Quæ*
 pudeur de la nature. ^h *enim na-*
tura occul-
tavit, eadem omnes, qui sana mente sunt, remo-
vent ab oculis, ipsique necessitati dant operam,
ut quàm occultissimè pœreant. Cis ib.

Pour les autres actions dont la nature ne se cache point, & qui nous sont cependant communes avec les animaux, comme cracher, tousser, éternuer, manger, boire, &c. parce que la raison nous dicte naturellement, que plus nous nous éloignons de l'exemple des bestes, plus nous nous aprochons de la perfection où l'homme tend par un principe naturel, pour répondre à la dignité de son estre ; le consentement de l'honnêteté veut aussi, que puisque l'on ne peut se dispenser de ces actions, qui

B

font naturellement indispensables , on les fasse le plus honnêtement , c'est à dire le moins approchant des bestes qu'il est possible.

Il en est de même de certaines choses qui ne dépendent point de la nature, mais que ce même consentement a introduites de tout tems parmi nous , comme de se découvrir la teste pour témoigner nôtre respect , de donner le pas à une porte , le hautbout dans une chambre ou à table la main droite ou le haut du pavé dans une rue, &c. Car ces choses sont aussi tellement de l'essence de la civilité , que si un homme n'oste pas le chapeau pour resaluer , jusqu'aux personnes de la plus petite

condition qui d'abord fa-
lus les premières, il passera
pour un homme très-incivil
& mal élevé.

Quant au troisième moyen
que nous avons dit estre ne-
cessaire pour faire un bon
discernement, il consiste à
bien distinguer la familiarité
d'avec la bienséance. Et il
est en effet d'autant plus im-
portant, qu'en certaine ren-
contre la familiarité peut
estre tout à fait bienséante
& honnête, là où elle seroit
ailleurs extrêmement desa-
gréable & choquante.

Pour la connoître Il faut
sçavoir premièrement, que
la familiarité est une liberté
honnête entre des personnes qui
parlent ou agissent ensemble,
par laquelle on convient ressi-

pratiquement. Et s'agit-il de
prendre en bonne part ce qui
choqueroit en le prenant à la
rigueur.

De plus il faut remarquer,
que toute la conversation
des hommes se passe, ou
d'égal à égal, ou d'inférieur
à supérieur, ou de supérieur
à inférieur.

Et enfin, que tout ce qui
se traite dans le monde, se
traite ou entre des person-
nes qui ont une longue ha-
bitude ensemble, ou entre
celles qui en ont peu, ou
entre celles qui n'en ont
point du tout.

D'égal à égal, si l'on se con-
noît beaucoup, la familiarité
est une bienfaisance : si
l'on se connoît peu, elle est
une incivilité ; & si l'un n'est

connoît point du tout , c'est une legereté d'esprit.

D'inferieur à superieur , si l'on se connoît beaucoup, ou si l'on se connoît peu (à moins d'un commandement exprés) la familiarité est une effronterie ; & si l'on ne se connoît point du tout , c'est une insolence.

De superieur à inferieur , la familiarité est toujours dans la bienséance, & elle est même obligante pour celui qui la reçoit.

Ainsi selon ces remarques, toutes nos actions à l'égard des autres , sont ou absolues, ou indépendantes, ou dépendantes ; selon la différence des trois sortes de personnes, supérieures, égales & inférieures. Aux premières

tout est permis , parce qu'ils les commandent, aux autres, beaucoup de choses se souffrent , parce qu'on n'a pas droit de les censurer ; & aux dernieres , rien n'est bien-seant que ce qui est dans les regles de la modestie. C'est pourquoy aux deux premieres especes convient la familiarité , & non pas à la dernière , sans l'ordre exprés de la personne de qui nous dépendons.

Mais comme ces principes generaux pourroient beaucoup servir à une personne qui scauroit les appliquer à toutes ses actions : Il est sans doute aussi que qui pourroit reduire ces regles à certains chefs , & les expliquer dans le détail, elles seroient bien

plus intelligibles & bien plus efficaces.

Nous en pouvons faire icy la tentative en prenant l'exemple de la conversation d'un inférieur avec un supérieur qui se connoissent peu l'un l'autre, comme de l'espèce qui a le plus besoin par tout, de bons preceptes. Suivons donc le jeune homme que nous devons polir chez un Grand, par tous les lieux, & dans tous les tems, qu'il peut converser avec luy.

POUR commencer par la CHAP. 4.
porte de la maison d'un Prince, ou d'un grand Seigneur, c'est incivilité de heurter fort, & plus d'un coup.

A la porte des Chambres

ou du Cabinet, c'est bestise & manque de respect, de heurter; il faut grater.

Et quand on grate à la porte chez le Roy & chez les Princes, & que l'Huissier vous demande votre nom, il le faut dire, & jamais ne se qualifier de Monsieur.

Il n'est pas de la bienséance de s'envelopper de son manteau, quand on entre; ou dans la maison, ou dans les chambres: Chez le Roy entrant ainsi, on s'exposeroit à quelque correction.

C'est effronterie d'entrer de soy-même sans estre introduit.

Que s'il n'y a personne pour nous introduire, & que l'on s'en rapporte à nous pour entrer; Il faut voir doucement

doucement si la porte est fermée par derrière : si elle l'est , il ne faut pas la pousser , n'y rien faire à l'étourdie , comme si on vouloit rompre la serrure : mais il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre , ou grater doucement. Que si personne ne vient , il faut s'en éloigner , de peur que l'on ne soit trouvé comme écoutant , & faisant l'espion , ce qui offense extrêmement ceux qui sçavent vivre.

Il est de la civilité d'avoir la teste nuë dans les sales , & dans les anti-chambres : Et avec cela il faut remarquer que celui qui entre , est toujours obligé de saluër le premier.

Il y en a même qui ayant

après le raffinement de la civilité dans quelque pays étranger, n'osent ni se couvrir, ni s'asseoir le dos tourné au portrait de quelque personne de qualité eminente.

C'est contre la civilité, de dire à vne personne au dessus de vous, de se couvrir : mais c'est aussi une incivilité, si vous vous couvrez vous même, de ne point faire couvrir la personne avec laquelle vous parlez, quand elle seroit de beaucoup vostre inferieure, n'estant pas dans vostre dépendance.

C'est s'exposer à un affront, que d'avoir son chapeau sur la teste, dans la chambre où l'on a mis le

couvert du Roy , ou de la Reyne : Et même lors que les Officiers portant la nef & le couvert , passent devant vous , il faut se découvrir.

Dans la chambre où est le lit , on demeure aussi découvert : Et même chez la Reyne , les Dames en entrant saluent le lit , & personne n'en doit aprocher quand il n'y a point de balustre.

A l'égard des Dames , il est bon de sçavoir , qu'outre la reverence qu'elles font pour saluër , il y a le masque , les coëffes , & la robe , avec quoy elles peuvent témoigner leur respect : Car c'est , par exemple , incivilité aux Dames , d'entrer dans la chambre d'une personne à

qui l'on doit du respect ; la robe troussée , le masque au visage , & les coëffes sur la teste , si ce n'est une coëffe claire. Et il est aussi à remarquer que la reverence ne doit jamais estre , ni courte ni trop precipitée, mais basse & grave , où il y a lieu de la faire , ou au moins en s'inclinant un peu du corps, quand on ne fait que passer.

C'est incivilité aussi d'avoir son masque sur le visage en un endroit où se trouve une personne d'eminente qualité , & où l'on en peut estre aperçu , si ce n'est que l'on fût en carosse avec elle.

C'en est une autre, d'avoir le masque au visage en saluant quelqu'un , si ce n'é.

roit de loin , encore l'ôte-
r'on pour les personnes Ro-
yales.

En la chambre d'une per-
sonne de grande qualité ou
le lit est clos , c'est incivilité
de s'asseoir sur le balustre.

C'en est aussi une , de s'a-
puyer ou s'asseoir sur les bras
ou sur le dossier de la chaise
du Roy , qui est d'ordinaire
tournée contre la muraille.

Il n'est aussi nullement de
la politesse , de se promener
dans l'anti - chambre en at-
tendant : cela même est def-
fendu chez le Roy ; & si on
le fait , les Huissiers vous
font reprimende , ou vous
font sortir.

Il n'est pas de la biensean-
ce non plus , de chanter ou
de siffler en attendant , com-

me l'on dit, pour se défendre : Ce qu'il faut aussi se garder de faire dans les rues, ou autres lieux où il y a concours de monde.

CHAP. I. **C**OMME c'est une marque de légèreté d'esprit, ou de vanité, d'entrer effrontément en un lieu où il y a des personnes occupées ensemble (je dis quand il seroit permis d'y entrer) à moins que l'on n'y ait quelque grande affaire, ou qu'on le puisse, sans se faire regarder : c'est aussi le propre d'une personne éventée en s'approchant de quelque compagnie, de crier à ceux que nous connoissons le plus, comme quelques uns font à gorge déployée. *Monsieur*

ou Madame, vostre serviteur ;
 ie vous donne le bon iour, &c.
 mais il faut s'aprocher dou-
 cement, & quand on est tout
 contre, faire son compli-
 ment d'un ton de voix mo-
 deste.

Que si l'on vous fait civi-
 lité, & qu'on se leve pour
 l'amour de vous, il faut bien
 se garder de prendre la pla-
 ce de personne ; mais il faut
 se mettre à une autre, & mé-
 me à la dernière : observant
 neanmoins que c'est une
 grande incivilité de s'asseoir
 en un lieu où il y a des per-
 sonnes à qui nous devons du
 respect ; qui soyent debout.

Moins encore faut il de-
 mander de quoy l'on s'entre-
 tenoit ; ou si l'on trouve le
 discours entamé, l'interrom-

pre , & témoigner de la curiosité , en demandant incivilement, *qui est celui là ? qui a fait , ou dit cela ? &c.* & particulièrement si on remarque , que l'on parle en mots couverts.

Que si l'on entre en conversation , c'est vne incivilité de parler à quelqu'un de la compagnie , ou dans la rencontre à vn valet , en vne langue que le reste de la compagnie n'entende pas.

Il est de même incivil , de leur parler à l'oreille ; & encore plus de rire , apres leur avoir ainsi parlé : car plusieurs s'en offencent.

Il seroit inutile de marquer ici , ce que l'on dit tous les jours aux enfans, que quand on doit répondre *oui* ou *non*,

il faut toujours y ajoûter *Monsieur, Madame, Monseigneur, &c. oûi Monsieur, oûi Madame, &c.* On sçait aussi que lors que l'on doit répondre *non* pour contredire quelque personne de qualité, il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en disant, par exemple, *vous me pardonnerez, Monsieur, &c. je vous demande pardon, Madame, si j'ose dire que la coqueterie est un mauvais moyen pour plaire, &c.*

On n'ignore pas non plus, que c'est vne plaisanterie villageoise de joindre le *Monsieur* ou le *Madame* à quelque mot qui puisse faire équivoque; comme, *ce livre est relié en veau, Monsieur; c'est là vne*

belle cavale, Madame, il estoit monté sur un asne, Monsieur, &c.

Il est aussi de l'incivilité de joindre après le *Monsieur* ou le *Madame*, le surnom, ou la qualité de la personne à qui on parle ; comme, *oüy Monsieur Ciceron : oüy Monsieur le Consul*, en parlant à luy-même ; au lieu de dire simplement, *oüy Monsieur*.

C'est de même insulter à une personne, que de luy répondre, comme font la plupart, quand elle nous dit quelque chose d'obligeant, ou qu'elle repugne à nostre civilité, *vous vous moquez, Monsieur*. Il ne faut point du tout se servir de cette façon de parler, mais tourner la phrase autrement, & dire ;

*vous me donnez de la confusion.
Monsieur, c'est mon devoir, &c.*

- Il est de même offensant,
lors que l'on conte quelque
avanture, & particuliere-
ment si elle est odieuse, de la
mettre insensiblement sous
le nom de celuy à qui on
parle, au lieu d'user d'un ter-
me indefini : comme quand
pour dire, par exemple, on
s'emporte ; on dit quelque chose
de desobligeant, & l'on a sur
les oreilles ; on dit inconside-
rément vous vous emportez ;
vous dites quelque chose de de-
sobligeant ; & l'on vous donne
sur les oreilles.

Comme aussi il faut éviter
d'user de mots de comman-
dement pour tout ce qu'on
veut dire à quelqu'un en s'a-
dressant à luy ; mais s'acou-

tumer à tourner la phrase par circonlocution, ou par quelque mot indefini, comme au lieu de dire *allez, venez, faites cecy, dites tela, &c.* il faut dire par circonlocution, *vous feriez bien d'aller; trouveriez vous pas à propos de venir, &c. il faudroit ce me semble faire cela, &c.* au lieu, tout de même de dire, *vous vous moquez de dire cela*, parce que ce discours est offensant, il faut tourner par l'indefini, *ce seroit se moquer de dire cela.*

C'est vne simplicité à vn homme qui veut passer pour sçavoir son monde, de parler de sa femme, de ses enfans, & de ses proches pour les louer devant vne compagnie ou il y a des personnes de qualité; quoy que

l'on puisse en parler , si cela vient à propos, sans rien exagérer.

Il en est de même de trop applaudir aux loüanges qu'on leur donne , aussi bien que de nommer sa femme par le nom & par la qualité que l'on a , ou par quelque terme badin; comme, par exemple , si c'estoit Cicéron qui parlât , ou vn President , & qu'il dit voulant nommer sa femme , *Madame Cicéron* , *Madame la Presidente* , mon cœur, *ma fasan* est la plus cecy : *est la plus cela* , &c. au lieu de dire simplement *ma femme* ; Pour vne femme parlant de son mary , elle peut l'appeler par le nom qu'il a , devant des gens de mediocre qualité en y ajoûtant *Monsieur* ,

s'il n'est luy même de basse condition : Mais, devant des personnes eminentes, il faut dire simplement mon mary. Au reste un mary est tout à fait ridicule de caresser sa femme devant le monde.

Il est pareillement incivil de s'enquerir trop particulièrement d'un mary sur le sujet de sa femme, à moins que l'on n'eût esté absent à la campagne, ou que l'on scût qu'elle fût malade : encore ne le faudroit-il point faire du tout à l'égard d'un mary à qui nous devrions du respect.

Et s'il arrive qu'on doive le demander, il faut prendre le contrepied du langage du mary : car au lieu que pour parler sainement, il ne doit

dite que *ma femme*, en parlant d'elle ; il ne faut point dire en parlant à luy de sa femme, *quel âge*, par exemple, *Madame votre femme ? comment se porte Madame votre femme ?* mais se servir alors du nom ou de la qualité du mary , pour parler de sa femme : *quel âge auroit bien Madame Cicéron ?* ie souhaite que la santé de *Madame la Présidente* ; ou la *Maréchale* soit parfaite.

On passe de même pour ridicule, si en présence de personnes qualifiées, ou si l'on n'est soy-même de grande qualité, on donne à ses proches des titres d'honneur, quoy que nous devions en parler avec respect ; comme de dire , *Monsieur mon*

pere, Madame ma mere, &c. il faut simplement dire, *mon pere, ma mere, &c.* & même de grands enfans n'ont pas de grace de dire, *mon papa, maman*, & encore moins en les appelant de leur nom, ou de leur qualité.

Il n'est pas pareillement de la civilité, quand on parle à vn tiers d'une personne de qualité en sa presence, de la nommer, & de continuër par luy; comme, par exemple, je veux parler à Cicéron de Cesar devant Cesar même, si je dis, *Monsieur Cesar a fait merveilles dans les Gaules, &c.* & que Cicéron me demandât *qui fut-ce qui prit Gergovia?* je répondisse, *ce fut luy*; ie laisse quelque idée de mépris à Cesar qui entend

entend luy même ce discours ; il faut donc simplement dire , *c'est Monsieur qui a pris Argovia*. Cela est de même offencant , de montrer avec le doigt celui dont l'on parle , s'il est present.

C'est aussi manquer à la civilité, que de faire faire des recommandations, ou baise-mains à une personne par une autre qui est au dessus d'elle , & à qui nous devons du respect.

C'est pareillement manquer au respect , & s'exposer à la derision , que de se mêler dans le recit & la conversation que fera dans cette compagnie, une personne qui sera nostre supérieur ; il ne nous est pas permis alors de parler , si l'on ne nous interroge.

D

C'est même une incivilité de répondre le premier à une personne de condition, quand elle demande quelque chose en présence d'autres personnes qui sont au dessus de nous ; je dis quand il ne s'agiroit mêmes que de choses fort communes ; comme si elle demandoit, *qu'elle heure est-il ? quel iour est-il aujourd'hui ?* il faut laisser répondre les personnes les plus qualifiées , devant nous , à moins que l'on ne s'en rapportât directement à nous.

C'est aussi une incivilité de couper le discours à une personne que nous voulons respecter, quand elle hésite en parlant, à trouver ce qu'elle veut dire, sous prétexte de lui soulager la mémoire ;

comme si elle disoit, *Cesar* défist *Pompée* à la bataille de. de. de. & que nous ajoûtassions de *Pharsale*; il faut attendre qu'elle nous le demande.

Tout de même il n'est pas permis de redresser cette personne, quand même en parlant, elle s'abuseroit: car c'est une espece de démanth; Comme si elle disoit, *c'est une marque du bon naturel de Darius d'avoir pleuré en voyant Alexandre mort*, où Alexandre est pris pour Darius; il faut attendre que cette personne se reprenne, ou vous donne occasion de parler vous même de cette matiere, & de la détromper: ce qu'il faut faire alors sans aucune affectation, de peur de la mortifier. D ij

Comme aussi en parlant, c'est une incivilité de dire à la même personne, *vous m'entendez bien, m'entendez vous ? je ne sçay si je m'explique, &c.* il ne faut rien dire, mais poursuivre son discours ; & si de vous même vous remarquez qu'elle ne vous entende point, il faut repeter ou éclaircir, mais en peu de mots, ce que vous avez dit.

Il est ridicule en racontant une histoire, de dire presque à chaque parole, *ce dit-il, ce dit-elle, &c.*

Il faut s'abstenir aussi de rien dire, qui puisse faire mal au cœur, ni de faire souvenir des gens de certaines rencontres, qui ne leur sont point du tout avantageuses.

Il faut s'abstenir de dormir, de s'allonger , & de bailler quand les autres parlent, c'est une stupidité tres- des-honnête ; & son contraire qui est un trop grand enjouement , sent son écolier : Il faut donc s'abstenir de jouer des mains, en donnant des coups , & faisant piece à l'un & à l'autre pour rire , comme l'on dit : il en peut même arriver à la fin quelque affaire , si le monde ne se trouve pas disposé à l'importunité de ces jeux.

Il n'est pas non plus d'un homme de qualité , s'il se trouve en compagnie de Dames , de patiner , & de porter la main , tantost à un endroit , tantost à un autre : de baiser par surprise , d'ô-

ter la coëffe, le mouchoir, &c.

C'est aussi contre le respect de se prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dédain; comme quand on dit, *je ne m'en foucie non plus que de cela*, tirant le bout de la dent avec l'ongle : la même chose est de faire nargue avec les doigts, &c.

Il est aussi fort indécent dans une compagnie de Dames, & même en toute autre compagnie sérieuse, de quitter son manteau, d'ôster sa perruque, ou son pourpoint, de se couper les ongles, de racommoder une jartiere, un soulier qui blesse, de prendre sa robe de chambre, & ses pantoufles pour

se mettre, dit-on, à son aise.
Ce seroit la même chose, si
un officier de Cavalerie pa-
roissoit dans un Camp en
souliers, & non avec la botte,
devant son General.

Il est de même fort in-
commode & fort déplaisant,
d'entendre toujours en com-
pagnie une personne se plain-
dre de quelque mal, ou de
quelque indisposition : On
l'attribuë ou à stupidité, ou
à hypocrisie ; croyant que
c'est, ou pour couvrir par ce
vain & continuël pretexte,
le peu d'esprit que l'on a
pour fournir à la conversa-
tion ; ou pour avoir lieu de
prendre impunément ses
aises, en importunant les
autres.

Il est de fort mauvaise gra-

ce quand quelqu'un montre à la compagnie quelque bijou , ou autre chose , de mettre d'abord la main dessus pour le regarder des premiers : il faut moderer sa curiosité , & attendre qu'il fasse le tour jusqu'à nous , pour le voir. Quant c'est à nostre tour , il n'est pas bien-seant de se pâmer d'admiration , ni de s'épuiser en loüanges, comme font quelques uns , qui témoignent par ce grand étonnement , n'avoir jamais rien vû , & par ces loüanges impropres & universelles, ne s'entendre point à la valeur des choses. Il ne faut pas estre non plus indiffrent n'y froid à estimer & à loüer ce qui est loüable ; c'est une marque d'envie

d'envie malséante à tout le monde , & sur tout à une personne bien née : mais il faut estre en cela modeste & équitable.

Il est bon d'avertir ici, qu'il faut toujours oster son gand & baiser la main en prenant ce que l'on nous presente : comme aussi en rendant , ou donnant quelque chose à quelqu'un : mais si on nous demande cette chose là , il faut la presenter promptement , de peur de faire attendre , & puis l'ayant présentée , il faut baiser la main.

Que si pour revenir au bijou , on le renfermoit avant qu'il vint jusqu'à nous , il ne faut point en témoigner d'empressement, mais il faut

supprimer tout d'un coup l'envie que nous aurions de le voir, remarquant cependant qu'il est incivil de le montrer à l'un, & de ne le pas faire voir au reste de la compagnie.

C'est de même une grande indiscretion, de regarder par dessus l'épaule de quelqu'un qui lit ou écrit, ou de jeter curieusement les yeux sur des papiers qui sont sur une table.

Comme aussi de s'approcher trop près de ceux qui comptent de l'argent, ou d'un coffre fort, ouvert, ou bien d'un cabinet dans lequel on cherche des bijoux, ou autre chose. Et même si l'on estoit dans un cabinet avec cette personne, &

i Ni los
ojos à las
cartas ; ni
las manos
à las arcas
Refranes.

qu'elle fût obligée de sortir pour quelque affaire, il faut sortir aussi, & attendre hors du cabinet qu'elle revienne.

C'est une incivilité de lire devant des personnes de qualité, quelque papier, ou quelque lettre que l'on nous viendrait de rendre; à moins que ces personnes y prenant intérêt, ne nous y obligassent par un ordre exprès.

Que si quelqu'un arrive de nouveau, ou qu'une personne de la compagnie se lève pour s'en aller, ou pour faire honneur à celle qui entre, quand même celui qui entre seroit notre inférieur; il faut se lever aussi par civilité.

qui nous veuille parler, quand même ce ne seroit qu'un laquais de la part d'une personne pour laquelle nous devons avoir du respect, il faut se lever de son siege, & le recevoir debout & decouvert.

Et si on est obligé d'aller, & de venir devant des personnes de qualité, il faut pour la bienséance, tâcher d'aller toujours par derrière.

Mais il faut bien se garder d'aller se mêler avec des gés qui seront dans un entretien particulier: ce qui se reconnoitra, ou parce qu'ils se retiront à part, ou parce qu'ils parlent tout bas, ou bien parce qu'ils changent de discours quand nous nous en

aprochons ; ce qu'ayant remarqué, il faut doucement se retirer, de peur de tomber dans une grossiere indiscretion.

Et pour ce qui est des cōpagnies assemblées pour quelque ceremonie, il est bon d'avertir qu'il faut avoir égard à deux sortes de personnes dans ces solemnitez. La premiere, est de ceux qui sont les auteurs de la ceremonie ; Et la seconde de ceux qui en sont seulement les conviez.

Pour les auteurs, quand il s'agit du sérieux de la ceremonie, il faut toujours leur céder, quand mêmes ils seroient nos inferieurs. Par exemple, si ce sont personnes qui se marient, l'Epoux ;

& l'Epouſée, leurs proches,
 & les gens d'Eglife, doivent
 eſtre privilegiez, & il eſt de
 la civilité de leur faire hon-
 neur, fuſſent-ils de beaucoup
 au deſſous de nous. Si c'eſt
 à un Batême, les Compères,
 Conmeres, l'Enfant, la Sage-
 femme, & les Marrones, qui
 ſont de l'eſſence de la cere-
 monie, doivent preceder.
 Si c'eſt à un Enterrement,
 les Parents du mort doivent
 avoir la premiere & la plus
 honorable place. Si c'eſt
 dans une Eglife à une pro-
 ceſſion, à une offrande, &c.
 les Marguilliers & Officiers
 de l'Eglife doivent paſſer les
 premiers.

Pour les convier, ſi l'on
 eſt de ce nombre, il ne faut
 point prendre ſoy-même de

Adieu vel Enlio Cincatores

place, s'il y a un Maître de cérémonie qui en donne: mais s'il n'y en a point, & que les places soient à la liberté d'un chacun, il est de la discrétion de laisser les premières vuides pour des personnes plus qualifiées, à moins que l'on fût d'un caractère & d'une dignité qui obligât, suivant l'usage du monde, à se faire honneur soy-même, en se plaçant un peu honnestement, non pour l'amour de soy-même, mais pour le respect de la compagnie dont on seroit membre ou du Prince dont on seroit ministre, &c.

A la Comédie, dans des loges, si elles sont proches du théâtre, les moindres places sont les premières, &c. les

meilleures sont les plus reculées; si les loges sont éloignées, c'est tout le contraire.

En general, à l'égard de toutes sortes de personnes, la civilité concernant la prestance se doit mesurer sur ce que l'on est soy-mesme; & ensuite sur ce que sont les autres. Communément il est louable & de la civilité, de ceder aux Ecclesiastiques à cause de leur caractère; aux Magistrats sur lesquels rejaillit quelque rayon de la majesté de la loy, dont-ils sont les depositaires au nom du Prince; aux personnes qui ont des dignitez publiques; à ceux qui sont de qualité par leur naissance; aux Dames; aux per-

sonnes âgées ; & à ceux qui ont quelque talent extraordinaire par lequel ils se sont rendus celebres.

AL'égard d'un Grād , en-CHAP. 6.
trant dans sa chambre ou dans son cabinet , il faut marcher doucement, & faire une inclination du corps & une profonde reverence , s'il est present : Que s'il ne paroïssoit personne , il ne faut pas fureter çà & là , mais sortir sur le champ , & attendre dehors. k

Si cette personne est malade & au lit , il faut s'abstenir de la voir , si elle ne le demande : Et si nous la voyons , il faut faire la visite courte , parce que les malades sont inquiets , & sujets

k Incivile
est eum salutare qui reddit urinam , aut alvum exonerat.
Erasm. coll. in Princ.

aux remèdes & au repos : Il faut de plus, parler bas, & ne l'obliger que le moins qu'il se peut, à parler.

Mais sur tout, il faut observer que c'est une très-grande indécence de s'asseoir sur le lit, & particulièrement si c'est d'une femme : Et même il est en tout tems très mal seant & d'une familiarité de gens de peu, lors que l'on est en compagnie de personnes sur qui l'on n'a point de supériorité, ou avec qui l'on n'est pas tout à fait familier, de se veautrer sur un lit, & de faire ainsi conversation.

Si cette personne écrivoit lisoit, ou étudioit, il ne faut pas la détourner, mais attendre qu'elle ait achevé,

ou qu'elle se détourne elle même ; afin que nous luy parlions.

Si elle nous ordonne de nous asseoir , il faut obeïr avec quelque petite démonstration de la violence que souffre nostre respect , & observer de se mettre au bas bout , qui est toujours du côté de la porte par laquelle nous sommes entrez , comme le haut bout est toujours où la personne qualifiée se met.

De même il faut prendre un siege moins considerable que le sien , s'il y en a ; le fauteuil est le plus honorable , la chaise à dos va après , & ensuite le siege pliant.

C'est une chose tout à fait.

indécente de se presenter devant des personnes au dessus de nous , & particulièrement devant des Dames , en montrant la peau à travers la chemise & le pourpoint ; ou ayant quelque chose d'entre-ouvert , qui doit estre clos pour l'honnêteté.

Quand on s'assied , il ne faut pas se mettre coste à coste de la personne qualifiée, mais vis à vis, afin qu'elle voye que l'on est tout prest à l'écouter : Il faut avec cela se tourner le corps un peu de costé & de pourfil, parce que cette posture est plus respectueuse que de se tenir de front.

Il ne faut pas se couvrir si elle ne le commande ; il faut avoir ses gands aux mains ;

& se tenir tranquille sur son siege ; ne point croiser les genoux ; ne point badiner avec ses glands, son chapeau , ses glands, &c. ni se fouïller dans le nez , ou se grater autrepart.

Il faut éviter de bâiller, de se moucher , & de cracher ; & si on y est obligé la , & en d'autres lieux que l'on tient proprement , il faut le faire dans son mouchoir, en se détournant le visage , le couvrant de sa main gauche , & ne point regarder après dans son mouchoir.

Il ne faut point prendre de tabac en poudre , si la personne qualifiée qui est en droit d'en prendre devant nous , ne nous en presentoit familièrement ; auquel cas il

faut en prendre , ou en faire le semblant , si on y avoit repugnance.

Si l'on est assis auprès du feu , il faut bien se donner de garde de cracher dans le feu , sur les tisons , ni contre la cheminée ; moins encore faut-il s'amuser à badiner avec les pincettes , ou à tisonner le feu. Que si cette personne témoignoit vouloir accommoder le feu , alors il faut se saisir promptement des tenailles ou pincettes pour la soulager de cette peine , à moins qu'elle ne le voulût absolument faire elle-même pour son divertissement.

Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siège pour se tenir debout , le dos au feu ;

mais si cette personne se le-
voit, il faudra se lever aussi.

Que si par aventure il ne
se trouvoit qu'un écran dans
le lieu où vous seriez chez
cette personne, & qu'elle
vous contraignit de le pren-
dre, après luy avoir témoi-
gné la violence que l'on se
fait en l'acceptant, il ne la
faut pas refuser; mais incon-
tinant après, sans qu'elle s'en
apperçoive, il le faut mettre
doucelement de costé, & ne
s'en point servir.

Comme aussi, si par quel-
que occasion cette personne
se trouvoit chez vous auprès
du feu, il ne faut pas souffrir
qu'un laquais luy présente
un écran, mais vous devez
luy présenter vous-même.

Ets'il arrivoit que l'on fût

si seul , qu'il falut soy-même moucher la chandelle , il faut bien se garder de la moucher avec les doigts, mais le faire avec les mouchettes & proprement, de peur qu'elle ne sente mauvais.

Pour ce qui est des Dames, c'est vne immodestie tres-grande de trousser leurs jupes auprès du feu , aussi bien qu'en marchant par les ruës.

Il ne faut pas quand on parle, faire de grands gestes des mains ; cela sent d'ordinaire les diseurs de rien , qui ne sont pathétiques qu'en mouvemens & contorsions de corps.

Mais il est ridicule en voulant parler à vn homme , de luy prendre & tirer ses boutons , ses glands , son boudrier,

drier ; son manteau ; ou de
luy donner des coups dans
l'estomac , &c. il s'en fait
quelquesfois un spectacle
des plus divertissans , quand
celuy qui se sent poussé & ti-
rillé , recule , & que l'autre
n'apercevant pas son absur-
dité , le poursuit & le recogne
jusqu'à luy faire demander
quartier.

Il est mal seant aüssi de
faire de certaines grimaces
d'habitude , comme de rou-
ler la langue dans la bouche ,
de se mordre les levres , de
se relever la moustache , de
s'arracher le poil , de cligner
les yeux , de se froter les
mains de jöye , de se faire
craquer les doigts en se les
tirant l'un après l'autre , de
se grater , de tressaillir des
épaules , &c. F

1 Fatuus in
risu exal-
tat vocem
suam vir au-
tem sapiens
vix tacite ri-
debit. *Eccle*
cap. 21.

Il est de même très-mal-
sant quand on rit de faire
de grands éclats de rire,
& encore plus de rire de tout,
& sans sujet.

Que si par hazard cette
personne laissoit tomber
quelque chose, il faut en
cette rencontre comme en
toute autre, le ramasser
promptement; & ne pas souf-
frir qu'elle ramasse rien de
ce qui nous seroit tombé,
mais il faut le ramasser vite-
ment soy-même.

Que si elle étoit noyé, il ne
faut pas luy dire tout haut,
Dieu vous assiste; mais il faut
seulement se découvrir, &
faire vne profonde réveren-
ce, faisant ce souhait inté-
rieurement.

Ets'il arrivoit qu'elle se

est en peine d'appeler quelqu'un qui ne fût pas sous sa main, il faut sortir pour l'appeler soy-même, & il ne faut pas l'appeler tout haut sur le degré, ou par la fenestre, mais le chercher où il sera pour le faire venir ; car autrement c'est contre le respect. D'où vient que généralement parlant, les gés qui savent vivre, presument de l'avantageusement d'un Maître ou d'une Maistresse, chez qui les domestiques sont si paresseux qu'ils s'entre-appellent ordinairement, & s'entredisent tout ce qu'ils ont à dire par une fenestre, ou orient de la cour, ou du haut du degré : Car c'est un témoignage qu'ils n'ont aucun respect, ni aucune discretion,

& par conséquent que le Maître ou la Maîtresse, n'en sont pas dignes, n'ayant pas l'esprit ou la vertu, de se faire respecter, & de tirer leurs domestiques de la paresse & de l'incivilité où ils vivent.

Il faut aussi estre fort attentif à ce qu'elle dit, pour ne luy pas donner la peine de repeter la même chose : Il ne faut pas l'interrompre, mais attendre qu'elle ait achevé de parler, pour luy répondre. Il ne faut pas non plus la contredire ; & si la nécessité nous y oblige pour l'informer de la vérité, il ne le faut faire qu'après luy avoir demandé excuse, comme nous avons remarqué cy-devant : Et si elle l'osti-

noit , il ne faut plus résister, mais attendre vne autre occasion.

Quand c'est à nous à parler, il ne faut pas se faire de feste des choses que l'on ne sçait point du tout, ou que l'on ne sçait qu'imparfaitement.

S'il y a dans la conversation d'autres gens plus habiles, il les faut laisser parler, les écouter, & se taire; ou si l'on est pressé de dire son sentiment, il le faut faire en peu de paroles, & se bien garder d'imiter l'absurdité.

Si interrogatus fueris, habeat caput tuum responsum suum. In multis esto quasi inscius & audi tacens, simul & quærens. Eccli 31.

Nec verò tanquam in possessionem suam venerit, dit Ciceron d'un grand parleur, excludat alios; sed cum reliquis juribus, tum sermone, communi vicissitudine nonnunquam utendum patet. Offic. lib. 1.

Si est tibi intellectus responde proximo: sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, & confundaris. Id. cap. 5.

Adolescens loquere in tuâ causâ vix; quum necesse fuerit, si

de ceux qui se piquent d'occuper toujours le bureau dans vn entretien.

Si l'on est obligé de faire quelques complimens, il faut les faire courts, & répondre plutôt avec des réverences, qu'avec de longs discours.

Que si cette personne nous avoit fait couvrir (ce qu'il ne falloit faire qu'après vn commandement absolu) il faut se découvrir, quand dans les discours on parle d'elle, ou de quel qu'un qui la touche, ou de quelque personne de la première dignité, à laquelle cette personne qualifiée prend interest : mais si à se découvrir souvent, cela l'importunoir, & qu'elle nous le deffendît,

alors il faut se tenir couvert.

Il faut en tous nos discours s'abstenir de jurer, qui est vn vice où plusieurs tombent par une méchante habitude, pensant par là donner du poids à ce qu'ils disent : Et quand on deffend de jurer, on entend même exclure ces jurements qui ne signifient rien, estant certain que ni les vns ni les autres ne sont pas de personnes bien élevées ; & que quand on iure devant vne personne de qualité, on perd le respect, pour ne rien dire de plus.

Il faut au contraire que nostre discours soit simple, & qu'il marque en toutes choses nostre retenue, & le respect dont nous voulons

persuader la personne à qui nous parlons.

C'est pourquoy il est bon de sçavoir encore que c'est vne tres-grande incivilité de questionner & d'interroger de but en blanc la personne que l'on veut honorer , & même quelque personne que ce soit , si ce ne sont gens qui dépendent de nous ; où que l'on soit obligé de faire parler ; & en ce cas il faut en user avec beaucoup de civilité & de circonspection. De même , si l'on est obligé de pressentir quelque chose de la personne que l'on doit respecter , il faut luy parler en telle sorte , que vous l'obligiez civilement à vous répondre , sans pourtant l'interroger : Par exemple,

ple , si vous voulez sçavoir si cette personne fera la campagne , de luy dire ; *irez vous à la guerre, Monseigneur*, cela est choquant , parce qu'il est familier : au lieu que cette façon de parler ; *sans doute Monseigneur que vous ferez aussi la campagne* , n'a rien d'offençant que la curiosité, que l'on excuse , quand elle est respectueuse.

Nous avons dit que la nature nous a donné des regles pour la pudeur : Elles nous doivent en effet tellement servir pour nos discours mêmes, que c'est manquer de respect que de proferer vne parole sale : Et quand c'est une conversation de femmes, l'équivoque même n'est pas permise ; elle choque la

G

civilité, aussi bien que l'honnêteté.

Et non seulement l'équivoque, mais les mots aussi qui laissent ou peuvent laisser la moindre idée ou image du deshonnête.

Comme les juremens & les paroles libres blessent la civilité; il en est de même de la contention, de l'emportement, des grandes hiperboles, des fanfaronades, & des menteries: de la medisance & de son contraire, qui est

p De forme
est de seipso
prædicare,
falsa præser-
tim, & cum
irrisione au-
dientium
imitari mili-
tem glorio-
sum. Cic. off.
lib. 1.

de parler à son avantage, & de se louer sans cesse par comparaisons, entassant une infinité de *pour moy; pour moy je n'en use pas ainsi; pour moy je fais cela, &c.* qui sont discours aussi importuns & indiscrets que ridicules. p

Mais si les grands parleurs qui parlent long-tems & ne disent que des bagateles ; si ceux qui ne sçauroient parler de rien sans auparavant faire un prelude ; si ceux qui contestent sur tout ce qu'on leur peut dire , quand ce ne seroit que choses tres-indifferentes ; si ceux qui ne parlent jamais sans s'échauffer & sans se mettre en colere , quoy que personne ne leur en donne sujet ; si tous ces gens, dis-je , sont incommodes : Ceux qui ne sçauroient parler sans élever le ton de la voix , jusqu'à donner la migraine à ceux qui les écoutent , le sont encor davantage : c'est pourquoy il faut soigneusement éviter toutes ces imperfections : & pour la

derniere, il faut prendre garde au ton de voix que l'on a naturellement, & le hauffer ou baiffer selon la distance du lieu où est la personne à qui nous parlons : laquelle distance doit estre en cela nostre regle unique, à moins que cette personne ne fût sourde, & qu'alors nous fussions obligez de sortir de mesure.

Vne autre incivilité fort mal plaisante, est de ceux qui ne croient pas qu'on les entende, s'ils ne parlent bouche à bouche, crachant au nez des gens, & les infectant, s'ils ont l'haleine forte.

Au reste il faut avoir grand soin de ne pas faire sa visite trop longue : mais observer en cas que la personne qua-

liffée ne vous congédiât point elle-même ; de prendre son tems pour sortir, lors qu'elle demeure dans le silence , lors qu'elle appelle quelqu'un , ou lors qu'elle donne quelqu'autre indice qu'elle à affaire ailleurs : Et alors il faut se retirer fans grand appareil, & même fans rien dire, s'il arrivoit quelque chose qui prît votre place , ou si la persone s'appliquoit à autre chose.

Que si votre retraite est apperceuë , & que ce grand Seigneur veuille vous faire quelque civilité au sortir de sa chambre ; il ne faut pas l'en empescher , parce que ce ne seroit pas paroître assez persuadé qu'il sçait ce qu'il fait, & que souvent il

arriveroit que nous nous défendrions d'une chose que l'on ne fait pas à notre sujet. On peut bien seulement témoigner par quelque petite action, qu'en cas que cet honneur s'adressât à nous, nous ne nous l'attribuons pas : & cela se fait en poursuivant son chemin sans regarder derrière nous, ou même en se tournant, ou en s'arrêtant comme pour le laisser passer, & montrer par là que l'on croit qu'il a affaire ailleurs.

Que si en presence de cette personne qualifiée, il en arrivoit une autre qui fût à notre égard notre supérieur, mais inférieure au sien, il ne faut pas quitter la personne qualifiée à qui nous faisons la cour pour aller au

nouveau venu, mais il faut faire simplement quelque signe de civilité muette. Que si ce nouveau venu estoit supérieur à la personne à qui nous rendons visite, alors il faut que comme celle-cy se rangera vray semblablement à son devoir, nous nous y rangions de même, & que nous quittions le premier pour honorer le dernier.

Que si avec cela la personne qualifiée parloit à une autre, il ne faut pas se servir de ce tems-là pour faire conversation à part avec quelqu'un qui seroit près de nous: cette familiarité est mal seante: Outre que si on parle bas, cela est suspect & deffendu; & si on parle haut, cela l'interrompt & l'importune.

Que si on est obligé d'accompagner cette personne supérieure dans sa maison, ou même en la nôtre, il faut, s'il y a lieu de cela, passer devant, pour ouvrir les portes, & pour releuer les tapisseries, s'il y en a, à releuer.

CHAP. 7. **S**il l'on entre dans l'Eglise, il faut sans empressement prendre les devants pour presenter de l'Eau benite en baissant la main, & ensuite se placer derriere en se composant avec modestie : Car si l'on estoit assez malheureux pour oublier, ou pour dédaigner de se mettre à genoux devant Dieu par fanfaronade, ou par molesse ou paresse, il faut du moins le faire par civilité, & à cause

du monde de qualité qui se peut rencontrer en ce lieu là: ces immodesties en un lieu saint donnant tres-mauvaise opinion de l'éducation d'un homme , selon ce principe que nous avons cy - devant établi, qu'il faut conformer nos actions au lieu où nous sommes.

Et pour cet effet il faut estre debout , assis , ou à genoux , selon l'ordre qui s'observe dans l'Eglise ; par exemple , à l'Evangile on se leve , & pendant le reste de la Messe on se tient à genoux : mais particulièrement pendant que Dieu est present sur l'Autel , selon la pratique qui s'observe même à la Messe du Roy , & par son ordre , digne certes du

bon sens, & de la pieté de sa Majest.

Il ne faut point grimacer en priant Dieu, ni dire ses prieres d'un ton haut, ni parler & s'entretenir avec quelqu'un, de peur de détourner les autres:

Il faut aussi garder le silence, & estre assis au Sermon & si l'on estoit enrumé ou si on avoit la toux, il vaut mieux s'abstenir d'y aller, que d'interrompre le Predicateur, & incommoder ceux qui sont auprez de nous.

Si on est obligé de mener une Dame à l'Eglise ou ailleurs, il faut la conduire en la soutenant de la main droite selon la disposition du haut du pavé ou du haut bout, & avoir le gand à la

main : car c'est une regle generale qu'il faut toujours avoir le gand, quand on donne la main à une Dame, là & ailleurs. Il faut aussi entrer le premier par tout , pour luy faire faire place , ouvrir les portes , &c. Que si dans la rencontre il s'offroit des personnes plus qualifiées que vous pour la mener , il faut leur ceder la main , & ne l'ôter jamais à personne , si la Dame ne l'ordonne elle-même , ou que l'on ne soit assuré que celui qui la tenoit ne s'en formalisera pas.

Elle doit observer de sa part, que c'est une vanité qui tient de l'insolence, de se faire mener , & faire porter la robe dans l'Eglise, & à la veüe de Dieu.

Comme c'est une incivilité de se servir de carreau en présence de personnes éminentes.

CHAP. 8.

Que si nous sommes obligez d'aller dans les rues à côté de ses personnes qualifiées, il faut leur laisser le haut du pavé, & observer de ne pas se tenir directement coste à coste, mais un peu sur le derrière, & ce n'est quand elles nous parlent, & qu'il faut leur répondre, & alors il faut avoir la teste nue.

Que si, quand nous sommes avec elle, il passoit, ou l'on rencontroit quelqu'un de connoissance, ou un laquais de quelque amy, il faut bien se garder de les appeler tout

haut, *hola hé ! comment se porte ton maistre ? mes baise mains à Madame, &c.* il n'y a rien de si rustique ; aussi bien que de quitter la compagnie de cette personne pour aller à eux : mais si on a affaire à ces personnes là , & que l'on ne soit pas engagé à l'entretien de la personne qualifiée , on peut leur faire signe secrete-ment , & leur dire à l'écart & promptement ce qu'on a à leur dire , ou les saluër de loin simplement , sans que la personne qualifiée l'apperçoive trop.

Que si l'on se promene avec cette personne supérieure dans vne chambre , ou dans vne allée , il faut observer de se mettre toujours au dessous. Dans vne chambre,

la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet, sinon il faut se regler sur la porte. Que si c'est dans un jardin, il faut se mettre à main gauche de la personne, & avoir soin sans affectation de regagner cette place à tous les tournans.

Que si l'on est trois à se promener, le milieu est le lieu d'honneur, & partant celui de la personne qualifiée : sa droite est le second : & la gauche est le troisième.

Mais en general, quand on se promene deux à deux, il faut observer qu'au bout de chaque longueur de promenade, l'on doit tourner en dedans du côté de la per-

sonne avec laquelle on se promene , & non en dehors, de peur de luy tourner le dos.

Que si la personne qualifiée s'asseoit pour se reposer, & que nous nous trouvassions avec d'autres gens, ce seroit une grande incivilité de se promener en la presence & à la veuë de la personne qualifiée , pour laquelle on doit avoir du respect.

Que si on rencontre dans la ruë teste à teste une personne de qualité, il faut prendre le bas où est le ruisseau: s'il n'y a point de haut ni de bas dans un chemin , il faut se poster en sorte que nous passions sous la main gauche pour luy laisser la main droite libre : Et cela se doit aussi observer dans la rencontre des carrosses.

Que s'il s'agit de la saluër comme venant de la campagne , il faut le faire avec vne inflexion de corps fort humble , ostant son gand & portant la main jusqu'en terre; mais sur tout il faut faire ce salut sans precipitation n'y embarras, ne se prosternant & ne se relevant que doucement , de peur que la personne que l'on saluë venant aussi à s'incliner, on ne luy donne quelque coup de teste.

Que si c'est vne Dame de haute qualité , il faut par respect ne la pas baiser , si elle même par honnêteté ne rend la jouë ; & alors même il faut seulement faire semblant de la baiser , & approcher le visage de ses coëffes:

&

& de quelque façon qu'on la saluë , soit qu'on la baise ou non , il faut que toutes les reverences se fassent avec de tres - profondes inclinations de corps.

Que si en la compagnie de cette Dame il s'en rencontre quelques autres , qui foyent d'égale condition , ou indépendantes d'elle , alors il faut les saluër de même : Que si elles luy sont inférieures ou dépendantes, c'est une incivilité de les salüer, parce que c'est une injure de les traiter d'égales à leur supérieure.

IL est aussi à remarquer, CHAP. 9.
Que si nous sçavons qu'une personne pour laquelle nous avons quelque considéra-
H

tion, est de la joye, ou dans la tristesse, la bienséance nous ordonne absolument de nous y conformer, en telle sorte que cette personne demeure persuadée, que nous entrons aussi avant qu'elle même dans le bien ou le mal qui la touchent. C'est pourquoy il faut même que nos habits témoignent le sentiment de nôtre cœur, aussi bien que nos paroles & nos actions : n'imitans pas certains ridicules qui entendent si mal cette espece de symétrie, que si une maison est en joye, ils la deconcertent avec une mine froide, grave & férieuse, & si elle est dans l'affliction, ou même en habit de deuil, ils viennent tout enjouez & tout bril-

lans de rubans & d'affiqueus,
decontenançant les gens avec
des contes pour rire, & en ne
leur parlant que de divertif-
semens. q

Mais à propos d'habits, il
est bon de dire que la pro-
preté fait une grande partie
de la bienfiance, & sert au-
tant que toute autre chose à
faire connoître la vertu &
l'esprit d'une personne: Car
il est impossible que voyant
sur elle des habits ridicules,
on ne conçoive incontinent
l'opinion qu'elle est ridicule
elle-même.

Or la propreté estant une
certaine convenance des ha-
bits à la personne, comme
la bienfiance est la conve-
nance des actions à l'égard
des autres, il est nécessaire si

H ij

q Musica in
luctu im-
portuna nar-
ratio. Eccle-
lesiast. c. 22.

nous voulons estre propres, de conformer nos habits à nostre taille, à nostre condition, & à nostre âge.

Le contraire de la propreté est dans la disconvenance, qui consiste dans l'excez ou du trop de propreté, qui est le vice dans lequel tombent les personnes qui s'ayment elles-mêmes, ou du trop peu, qui est celuy des personnes negligentes, moles, naturellement sales, & mal propres, ou singulieres.

Ces deux défauts sont aussi blâmables l'un que l'autre : mais celuy qui vient de negligence à cela de plus; qu'outre la mauvaise idée qu'il donne de la personne aussi bien que l'afféterie, il desoblige la personne devant

laquelle on se presente ; & manque en quelque façon au respect.

Or la loy que l'on doit observer indispensablement pour la propreté , c'est la mode ; c'est sous cette maîtresse absolüe qu'il faut faire ployer la raison , en suivant pour nos habits ce qu'il luy plaist d'ordonner , sans raisonner davantage , si nous ne voulons sortir de la vie civile.

Cette mode à lès deux mêmes défauts d'excez que ceux dont nous venons de parler ; l'excez de singularité , & l'excez de profusion ; l'un & l'autre font passer la personne pour ridicule.

Et de fait si une personne quelque modeste & retirée

qu'elle soit, veut s'opiniâtrer & résister à cette mode qui est un torrent, paroissant par exemple, devant le monde avec un chapeau pointu, à présent qu'ils se portent bas de forme, elle se mettra au hazard d'estre couruë comme un spectacle de la foire saint Germain.

Il en est de même de l'excez de profusion, dont la plupart encherissent sur la mode. Car si l'on fait des chaufses larges d'un aune en rond par en bas, ils en mettent deux fois autant : si le bas de la robe d'une Dame est traînant de demy - aune, on y en met deux : si les manches sont courtes, on fait des ailerons : si l'on porte du ruban à costé des chaufses, on en

met jusqu'à dans la pochette:
Et tout le reste à proportion,
jusqu'aux nœuds de souliers
qui sont d'un pied de long.

Pour éviter cette bisar-
rie incommode, il faut re-
monter jusqu'à la source de
la mode, qui est la Cour: Et
de plus, il faut faire en cecy
ce que l'on fait dans de pareil-
les choses, qui dépendent du
caprice, il faut suivre la plus
saine partie.

C'est pourquoy ceux qui
ne peuvent pas aller à la
Cour, doivent tâcher de
connoître quelqu'un qui y
ait commerce, & s'en faire
un modele, le prenant à peu
pres de sa condition, de son
âge, & de sa taille. Et non
seulement il faut que cette
personne qui nous doit servir

de regle , ait habitude à la Cour ; mais aussi pour venir à mon principe , qu'elle ait elle-même de l'esprit & de la vertu : Car ceux qui ont un peu de jugement & de sagesse, retranchent autant que faire ce peut , le luxe & la fadaise des modes , & les rapportent à quelque utilité, à quelque commodité, & surtout à la modestie , qui doit estre le fondement de toute la conduite d'un Chrétien, comme nous l'avons mise pour fondement de ce traité ; & ainsi il se fait une espee de paradoxe, en ce que, ce caprice bizarre & souvent scandaleux , devient raisonnable & modeste.

Nous avons dit que les habits doivent avoir rapport à la

à la condition des personnes; Et il est aisé de le juger en s'imaginant, par exemple, un homme destiné à l'Eglise, s'habiller, ou du moins s'approcher autant qu'il peut, de l'habit d'un homme du monde: Car alors on ne peut pas dire que cet Ecclesiastique soit en son bon sens, mais qu'il est en masque, & qu'il porte un momon à celui à qui il va faire la cour: & ainsi du reste.

C'est la même chose pour l'âge: & une vieille femme, ou un vieillard vêtus en jeunes gens, par exemple, sont des personnes qui font de leur enterrement un carrousel.

Mais de proportionner les habits à la taille, c'est une remarque à laquelle peu de

gens prennent garde, & qui est pourtant essentielle à la propriété : car il se fait sans cela une absurdité des plus ridicules. C'est pourquoy il faut observer, que si la mode fait toutes les choses grandes, elles ne doivent estre que mediocres pour les petits hommes : Autrement si ils portent vn grand rabat, parce que c'est la mode, on ne voit en eux qu'un rabat ; un chapeau à grand bord, c'est un chapeau qui marche, & ainsi du reste. Ce qui ne choque pas moins la veüe, qu'un peintre qui pécheroit contre les regles de la portraiture, donnant de grands bras à une petite figure, & de petites jambes à une grande.

Cette convenance doit donc estre exacte & égale, tant à l'égard de la personne, & de la condition, que de l'âge, évitant en tout l'excez dans le trop, comme dans le peu.

Et non seulement c'est la propreté & la bienséance des habits qui donnent bonne impression de la personne : mais ses domestiques, son train, sa maison, ses meubles & sa table ; tout cela devant avoir aussi proportion & rapport à la qualité & à l'âge, parce que ce son autant de bouches qui nous apprennent, sans que le maistre parle, s'il à de l'esprit & de la vertu : Outre même que l'on peut par ce moyen plus que par tout autre,

manquer de respect envers les personnes à qui nous en devons, nous élevant au dessus d'elles par le faste & par la vanité.

La seconde partie de la propreté est la netteté, qui est d'autant plus nécessaire, qu'elle supplée à l'autre, quand elle manque : Car si les habits sont nets, & sur tout si on a du linge blanc, il n'importe que l'on soit magnifiquement vestu ; on sentira toujours son bien, même dans la pauvreté.

Avec cela il faut avoir soin de se tenir la teste nette, les yeux, & les dents, dont la négligence gâte la bouche, & infecte ceux à qui nous parlons ; les mains aussi, en se coupant les ongles, & les

pieds de même, particulièrement l'Esté, pour ne pas faire mal au cœur à ceux avec qui nous conversons.

S'il arrive que cette per- C H A P.
sonne de qualité dont 10.

nous avons parlé, vous retienne à manger, c'est une incivilité de laver avec elle, sans un commandement exprez ; en observant que s'il n'y a point d'officier pour prendre la serviette dont on s'est essuyé, il faut la retenir, & ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne plus qualifiée.

Il faut aussi se tenir découvert & debout, quand on dit *Benedicite & Grace.*

Il faut ensuite attendre que l'on vous place, ou se placer

au bas bout, selon le precepte de l'Evangile ; & en ce plaçant avoir la teste nuë , & ne se couvrir qu'après que l'on est tout à fait assis , & que les personnes plus qualifiées sont couvertes.

Il faut se tenir le corps droit sur son siege , & ne mettre jamais les coudes sur la table.

De même il ne faut point témoigner par aucun geste que l'on ait faim , ni regarder les viandes avec grande avidité , comme si on devoit tout devorer.

Il ne faut point mettre la main au plat le premier, si on ne l'ordonne pour servir les autres , non plus que pour se servir soy-même.

Si on sert , il faut toujours

donner le meilleur morceau
& garder le moindre ; & ne
rien toucher que de la four-
chette , c'est pourquoy si la
personne qualifiée vous de-
mande de quelque chose qui
soit devant vous, il est impor-
tant de sçavoir couper les
viandes proprement & avec
methode , & d'en connoître
aussi les meilleurs morceaux,
afin de les pouvoir servir avec
honneur.

Par exemple, si c'est un
porage de santé , & qu'elle
vous demande du Chapon
bouilly qui doit estre ordi-
nairement dessus la poitri-
ne, passe pour le meilleur en-
droit, les cuisses & les ailes
vont après. L'opinion com-
mune est, que la cuisse vaut
mieux que l'aile, de toute la

volaille bouillie, c'est pour-
quoy je la nomme la pre-
miere. Les Pigeons rotis ou en
ragout se servent tous en-
tiers, ou se coupent au tra-
vers par la moitié.

Pour ce qui est des vian-
des que nous appellons volai-
niles, & qui se servent ro-
ties, la maxime la plus con-
stante des gens qui se con-
noissent en bon maître d'hôtel,
& qui raffinent sur la delica-
tesse des mets, est que de
tous les oyseaux qui gratent
la terre avec les pieds, à la
réserve de la Bécasse, les
ailes sont toujours les plus
délicates ; comme au con-
traire les cuisses sont les
meilleures de tous ceux qui
volent en l'air : & comme la

Perdrix ne s'éleve pas fort haut, elle doit par conséquent estre mise au nombre de ceux qui grattent la terre.

Quant à la maniere de couper adroitement les viandes roties, il est presque general, au moins à l'égard de la volaille, de lever d'abord les quatres membres, en cōmençant toujours par la cuisse.

Que s'il arrive que la volaille soit grosse, comme peuvent estre les Chapons du Mans, les Coqs d'Inde, les Oyes, & les Canards, ce qui en peut estre servi de meilleure grace, c'est le blanc de la poitrine que l'on coupe en long.

Les Oranges qui se servent avec le roti se doivent couper en travers, & non pas en

long, comme les pommes.

A l'égard de la grosse viande, il y à peu de gens qui n'en connoissent les bons endroits : c'est pourquoy il seroit comme inutile d'en parler dans ce livre, où on s'est proposé autant que l'on a pû, de ne traiter que des choses que l'on a crû estre les plus ignorées : si bien que pour ne pas s'éloigner beaucoup de nôtre dessein, nous dirons seulement par occasion.

Que de la piece de Beuf tremblante, l'endroit le plus entre-lardé de gras & de maigre est toujours le meilleur ; & comme le petit côté de l'aloyau est toujours le plus tendre, il passe aussi pour le meilleur.

Pour la longe de Veau, elle se coupe ordinairement par le milieu à l'endroit le plus charnu, & le rognon s'en presente par honneur.

L'éclanche ou gigot de Mouton, se coupe par dessous le manche; on enfonce le couteau bien avant pour en faire sortir le jus, & dans la jointure de l'autre costé du manche, est un petit os que l'on presente aussi par civilité.

On coupe l'épaule de Mouton en demi cercle entre la paix, & le manche; & même sur la paix on trouve les morceaux les plus délicats.

Dans un Cochon de lait, ce que les plus frians y trouvent de meilleur, est la peau

& les oreilles; & dans le Lièvre, le Levraut, & le Lapin, les morceaux les plus estimez, & que l'on appelle par rareté morceaux du chasseur, se prennent aux costez de la queue; & sur la table, les cuisses, & les épaules vont après.

Pour ce qui est du Poisson, les plus habiles traiteurs maintiennent, que la teste & ce qui en aproche le plus, est en la plus grande partie toujours le meilleur: ce qui fait qu'au haut bout d'une table bien ordonnée, on sert ordinairement la tête du Poisson, qui se coupe en deux, ainsi que peut estre le Marsouin, le Saumon frais, le Brochet ou la Carpe, & de ce dernier la langue en est le plus délicat morceau.

Quand aux Poissons qui n'ont point d'autres arêtes qu'une épine qui va tout du long, comme, par exemple, la Vive & la Sole, on en sert toujours le milieu, parce qu'il est sans contredit le meilleur.

Il faut observer qu'il est malicieux de toucher le Poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en pâte; on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le présente de même sur une assiette.

Il est de la bienfaisance & de l'honnêteté, de peler quasi toutes sortes de fruits crus avant que de les présenter, étant cuiverts bien proprement de leur plume; quoy qu'à présent en beaucoup d'endroits on les présente sans peler.

Les Cerneaux se prennent dans le plat avec la main sans autre cérémonie, ainsi que les autres fruits crus & confitures seiches.

Il faut aussi se souvenir de ne pas prendre les Olives avec la fourchette, mais avec la cuillère : car il s'en fait quelquefois un sujet de risée quand cela arrive.

Toutes sortes de tartes de confiture & gâteaux, après avoir esté coupez sur le plat ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau, & se présentent sur une assiette.

Il faut observer que quand on vous demande quelque chose que vous devez prendre avec une cuillère, il ne faut pas le faire avec la vô-

tre, si elle vous a servi : que si elle ne vous a pas servi, il faut la laisser sur l'assiette que vous présentez ; & en demander une autre, si ce n'est que celui qui vous a prié de le servir, n'eut mis la sienne sur son assiette, en vous l'envoyant, ou vous la présentant ; observant que tout ce que vous servirez, vous le devez toujours présenter sur une assiette blanche, & jamais avec le couteau, ou la fourchette, ou la cuillère tous seuls.

Si la personne à qui vous présentez cette assiette est proche, & que vous luy présentiez à elle-même, vous pouvez vous découvrir pour la première fois en la luy présentant, & ne le faire plus

de peur de l'embarasser.

Que si l'on est mal adroit à servir, il faut s'en excuser.

Si on vous sert, il faut accepter tout ce que l'on vous donne, & vous découvrir en le prenant, quand il vous est offert par personne supérieure.

Il est incivil de demander soy-même de quelque chose qui est sur la table, particulièrement si c'est quelque friandise ; & pareillement il est d'une personne sujette à sa bouche, quand on donne le choix de quelque chose, de demander le meilleur morceau ; on répond d'ordinaire, *ce qu'il vous plaira.*

C'est une foiblesse très mal soignée de dire hautement, *je ne mange pas de crêpe*
je

je ne mange pas de cela ; je ne mange jamais de roty ; je ne mange jamais de Lapin ; je ne sçaurois rien manger où il y a du Poivre , de la Mustade , de L'Oignon , &c. Comme ce ne sont qu'aversions imaginaires , que l'on pouvoit corriger facilement si l'on eût eu dans sa jeunesse quelque bon amy , & que l'on peut encore vaincre tous les jours si l'on veut souffrir un peu la faim , ou n'aymer pas tant sa personne & ses appetits ; aussi ne faut il jamais que telles repugnances soient connues. Il faut prendre civilement tout ce que l'on vous presente ; & si le degoust en est naturellement invincible , comme il s'en rencontre en effet , il faut

K

sans faire semblant de rien, laisser le morceau sur la-fiette, & manger d'autre chose; & quand on n'y prend pas garde, se faire desservir ce que l'on a aversion de manger.

Si chacun prend un plat, il faut bien se garder d'y mettre la main que les plus qualifiez ne l'y aient mise les premiers; n'y de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis à vis de nous: moins encore doit on prendre, comme nous avons dit, les meilleurs morceaux, quand même on seroit le dernier à prendre. Il faut aussi prendre en une fois ce que l'on a à prendre: Car c'est une incivilité de mettre deux fois la main au plat, &

plus encore de l'y mettre pour prendre morceau à morceau.

Il faut bien se garder aussi d'étendre le bras par dessus le plat que vous avez devant vous , pour atteindre à quelque autre.

Il est aussi nécessaire d'observer , qu'il faut toujours essuyer votre cuillère quand vous la mettez au plat , y ayant des gens si délicats , qu'il ne voudroient pas manger de potage où vous l'aurez mise, après l'avoir portée à la bouche.

Et même si on est à la table de gens bien propres , il ne suffit pas d'essuyer sa cuillère ; il ne faut plus s'en servir , mais en demander une autre. Aussi sert-on à présent

de cuilleres dans des plats, qui ne feryent que pour prendre de la fausse.

Quand on mange, il ne faut pas manger viste n'y goulument, quelque faim que l'on ait, de peur de s'engouier; il faut en mangeant joindre les levres, pour ne pas lapper comme des cochons.

Moins encore faut il en se servant, faire du bruit, & racler les plats, ou ratisser son assiette en la desseichant jusqu'à la dernière goutte. Ce sont cliquetis d'armes qui découvrent comme par un signal, notre gourmandise à ceux qui sans cela n'y prendroient peur estre pas garde.

Il ne faut pas manger le Borage au plat, mais en met-

tre proprement sur son assiette ; & si il estoit trop chaud , il est indécent de souffler à chaque cuillerée ; il faut attendre qu'il soit refroidy.

Que si par malheur on s'étoit brûlé , il faut le souffrir si l'on peut patiemment , & sans le faire paroître : mais si la brûlure estoit insupportable , comme il arrive quelquefois , il faut promptement & avant que les autres s'en apperçoivent , prendre son assiette d'une main , & la porter contre la bouche , & se couvrir de l'autre main , remettre sur d'assiette ce que l'on a dans la bouche , & le donner vite ment par derrière à un laquais. La civilité veut que l'on ait de la poli-

tesse ; mais elle ne prétend
que l'on soit homicide de
soy-même.

Il ne faut point mordre
dans son pain , mais en cou-
per ce que nous avons à por-
ter à la bouche , sans garder
le couteau à la main ; non
plus que quand on mange
ou une pomme ou une poire,
&c.

Il faut tailler les morceaux
petits , pour ne se point faire
de poches aux joues comme
les singes.

Il ne faut pas non plus ron-
ger les os, ni les casser, ou se-
couer pour en avoir la moëlle.
il faut en couper la vian-
de sur son assiette , & puis la
porter à la bouche avec la
fourchette.

Il faut bien se garder de

fausser ses morceaux dans le plat, ou dans la salière à mesure qu'on les mange; mais il faut prendre du sel avec la pointe du couteau, & de la sauce avec une cuillère.

Et tenir pour règle générale; que tout ce qui aura esté une fois sur l'assiette, ne doit plus estre remis au plat.

Il ne faut pas non plus se pencher trop sur son assiette, ni y laisser tomber, ou sur son rabat, la moitié de ce que l'on porte à la bouche.

Il n'y a rien de plus mal appris que de lécher ses doigts, son couteau, sa cuillère, ou sa fourchette; ni rien de plus vilain que de nettoyer & essuyer avec les doigts son assiette & le fond

de quelque plat ; ou ce qui est encore pis , de boire à même le reste du bouillon, de la sausse , & du sitop , ou de le verser dans sa cuillere ; c'est s'exposer à la derision, de toute la compagnie. Il faut quand on a les doigts gras , ou son couteau , ou sa fourchette , &c. les essuyer à sa serviette , & jamais à la nape.

Que si on avoit quelque couteau, cuillere, ou fourchette à rendre à quelqu'un qui vous les eût prestez , il faudroit les essuyer de votre serviette, ou les envoyer laver au buffet, puis les mettre sur une assiette blanche, & les luy présenter.

Que s'il arrive par quelque accident extraordinaire, qu'on

qu'on ait quelque chose dans la bouche qu'on soit obligé de rejeter, il seroit fort incivil de le laisser tomber de haut en bas sur son assiette, comme si on vomissoit : il faut le prendre, & l'enfermer dans la main, & le remettre doucement sur son assiette, la donnant aussitôt pour la faire emporter s'il se peut, sans que ceux qui sont à table s'en aperçoivent observant de ne jamais rien jeter à terre.

Se moucher aussi à sa serviette, ou même à son mouchoir à découvert : cracher du cerveau, & se tirer de l'estomac avec force & fréquemment, sont des saletez à faire soulever le cœur à tout le monde. Il faut s'en

L

abstenir, ou le faire le plus secrètement qu'il est possible, en se couvrant & cachant tant que l'on peut.

De même qu'il ne faut pas faire comme l'on dit, la petite bouche, mais manger honnêtement & selon son besoin : aussi ne faut il pas paroître insatiable, mais au contraire, il faut se retenir, & cesser le premier de manger : à moins que la personne qualifiée, dont l'honnêteté est de ne point faire desservir que chacun n'ait cessé de manger, ne nous conviât de continuer.

Il faut aussi remarquer, qu'il est très malséant pendant le repas, ou de critiquer sur les viandes & sur les sauces, ou de se mettre en

peine , & de parler sans cesse de mangeaille ; c'est la marque évidente d'une ame sensuelle & petite.

Comme il ne faut point manger à la dérobée : aussi ne faut il point boire en cachette.

C'est une grande incivilité de demander à boire le premier, & avant que les personnes plus qualifiées ayent beû.

C'est contre le respect de demander à boire tout haut ; il faut en demander tous bas si l'officier ou quelque laquais est proche ; sinon il faut faire signe.

C'est estre fort grossier que de boire à la santé d'une personne de condition , en s'adressant à elle-même.

Que si quelqu'autre commence sa santé par galanterie ; il est du devoir de la boire : mais il faut que cela se fasse sans appeler la personne qualifiée à témoin : ce qui se peut faire de la sorte ; *c'est Monsieur* , parlant à celuy à qui on la porte , *à la santé de Monseigneur ; & non pas ainsi , Monseigneur , c'est à votre santé , & je la porte à Monsieur.*

Mais c'est le comble de l'incivilité , d'ajouter comme nous avons déjà dit, le nom de la personne qualifiée parlant à elle-même , ou de dire en buvant à la santé de sa femme , ou de quelqu'un de ses parents & parentes ; *Monseigneur à la santé de Madame votre fem-*

me, de Monsieur votre frere, de Madame votre sœur, &c. Il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom du mary, & les autres, ou par leurs surnoms, ou par quelque qualité s'ils en ont, en disant, par exemple, *à la santé de Madame la Maréchale: de Monsieur le Marquis, &c.*

S'il arrive que nous devions répondre à une personne qualifiée, & que dans ce moment elle porte le verre à sa bouche pour boire, il faut se taire, & attendre qu'elle ait beû, pour continuer nôtre discours.

Cela tient trop du familier que de goûter le vin, & de boire son verre à deux ou trois reprises: il faut le boire

d'une haleine & posément, regardant dedans quand on boit , & observant de ne pas boire quand on a la bouche pleine ; je dis posément , de peur de s'ennouër , ce qui feroit un accident fort mal feant & fort importun en une table de ceremonie ; Outre que de boire tout d'un coup comme si l'on entonnoit, c'est une action de goinfre , qui n'est pas de l'honnêteté.

Il faut se garder aussi après qu'on a beû , de pousser un grand soupir éclatant pour reprendre son haleine.

Il est incivil aussi de se faire donner à boire pardevant la personne honorée ; il faut prendre le verre d'un autre côté.

Que si la personne de qualité vous porte la santé de quelqu'un, ou même boit à la vôtre, il faut se tenir découvert, s'inclinant un peu sur la table jusqu'à ce qu'elle ait beû, & il ne faut point luy faire raison, si elle ne l'ordonne précisément.

Quand elle vous parle, il faut aussi se découvrir pour luy répondre, & prendre garde n'avoir pas la bouche pleine. Il faut observer la même civilité toutes les fois qu'on nous parlera, jusqu'à ce qu'on nous l'ait défendu, après quoy il faut demeurer couvert, de peur de fatiguer par trop de respect.

Il est incivil de se curer les dents devant le monde, & de se les curer durant &

après le repas avec un couteau, ou avec une fourchette : c'est une chose tout à fait mal honnête & dégoutante.

Il est ainsi de l'incivilité de se rincer la bouche après le repas devant des personnes que nous devons respecter.

Si l'on est obligé de se lever de table avant les autres, il faut avoir la teste nue, & un laquais tout prest pour ôter en même tems l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête : non plus que la familiarité de celui qui se feroit levé sans la desservir lui-même, s'il n'a personne pour le faire.

Quand on ôte les assiettes, il ne faut pas souffrir que l'on commence par vous

à servir les assiettes blanches; mais il faut attendre à prendre celle qu'on vous presente, qu'on en ait donné aux plus qualifiez de la compagnie, & particulièrement aux Dames, à qui même il faut presenter & donner vous même celle qui vous est offerte, si l'on estoit trop longtemps à les servir.

Que s'il arrive que quelque Prince ou Princesse vous demande ou vous engage à quelque regale, il ne faut pas vous mettre à table, mais derriere le fauteuil pour leur presenter des assiettes & à boire : si c'est un Prince, & qu'il vous commande de vous mettre à table, vous pouvez vous y mettre au bas bout ; mais

si c'est une Princesse, on témoigne mieux sçavoir son monde de s'en dispenser.

CHAP.

II.

S'il arrive que la même personne nous fasse visite, & que nous en soyons avertis, il faut l'aller recevoir au carrosse, ou le plus loin que nous pourrons.

Il faut avoir alors où son épée au costé, ou son manteau sur les épaules : ou si l'on est d'épée, & que l'on soit en manteau, il faut avoir le manteau & l'épée, estant indécent de paroître autrement.

Que si elle nous surprend dans notre chambre, il faut se lever promptement si l'on estoit assis, & tout quitter pour luy faire honneur, s'ab-

stenant de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie : & si l'on estoit au lit , il faut y demeurer.

Mais il y à ce temperament à prendre , que si dans les honneurs que nous tâcherons de luy rendre , comme en effet il faut l'accueillir de tout nôtre mieux , cette personne retranchoit elle-même de nos defferences , il ne faut pas s'y obstiner , n'y faire les façonniers , mais il faut obeïr à tout ce qu'il luy plaira de commander , puisque nous ne pouvons mieux luy témoigner qu'elle est le maistre dans nôtre propre logis , qu'en vivant comme elle ordonne que nous y vivions.

Et il est à remarquer , que

ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité que nous devons rendre honneur dans nôtre maison: mais aussi à toute autre personne qui peut passer chez nous pour étrangere ; c'est à dire à tous ceux qui ne sont pas nos domestiques, ni nos inférieurs , quand ils n'auroient que l'âge par dessus nous, auxquels , par exemple , nous sommes obligez de donner le pas , le haut-bout à table, & ailleurs ; & de déférer presque tous les mêmes honneurs , du plus au moins, qu'aux personnes les plus qualifiées, si nous voulons paroître civils.

C'est pourquoy quand quelqu'un à qui nous devons cette civilité nous vient voir,

c'est une incivilité de se faire long-tems attendre , à moins que nous ne fussions engagés avec des personnes de plus haute qualité que ne seroit celuy-là , ou occupez à des affaires publiques. Encore seroit il alors de la civilité de luy envoyer quelqu'un d'une condition honnête , pour l'entretenir en attendant.

Il faut conduire la personne qualifiée quand elle sort de nôtre visite jusqu'au carrosse , & si c'est une Dame ; il luy faut donner la main , s'il n'y à personne plus qualifiée qui la luy donne , & les ayans vûs entrer en carrosse, il faut attendre sur le pas de la porte , jusqu'à ce que le carrosse soit party.

Il est de même de l'honnêteté , s'il arrivoit , que quelque jeune personne eût esté laissée entre nos mains, de ne pas la laisser retourner seule chez elle , & particulièrement s'il estoit nuit, ou qu'il y eût loin : mais il faut où la reconduire soy-même, ou la mettre entre les mains de personnes sures qui l'escortent & l'accompagnent jusqu'à ce qu'elle soit en son logis.

Pour les visites que nous avons à faire , si l'on suit l'exemple , ou pour mieux dire la faineantise de certaines gens qui employent tout le tems de leur vie à visiter , pour faire visite , comme disoit un bel esprit , il n'y à point d'autres regles à don-

ner, sinon d'aller de porte en porte : Mais pour une personne qui d'une part pense à bien employer le tems , & de l'autre à garder la bien-seance , on peut l'avertir qu'il y a des occasions , où ce seroit blesser la civilité , que de manquer à faire visite aux personnes à qui nous voulons témoigner du respect ou de l'amitié. Par exemple , il faut visiter un grand de tems en tems pour sçavoir l'estat de sa santé , & nous rafraichir dans ses bonnes graces ; Et en general toutes les fois qu'il arrive occasion de prendre part à sa joye ou à sa tristesse , de ce qui luy est survenu de bien ou de mal , quand particulièrement nous som-

mes persuadez , que cette personne le prend en bonne part.

CH A P.

12.

Que s'il se rencontre que cette personne nous oblige de jouer avec elle , ce qu'il ne faut jamais entreprendre qu'après un exprès commandement ; Il ne faut point témoigner d'empressement dans le jeu , ni d'envie de gagner ; cela marque la petitesse de l'esprit & de la condition ; & même il est bon de s'en abstenir tout à fait si nous ne sommes pas d'humeur commode dans le jeu, pour mille inconveniens qui en peuvent arriver. Il ne faut pas aussi se négliger dans le jeu , ni ce laisser perdre par complaisance , tant pour

pour ne pas faire le fanfaron, ce que l'on tourneroit en ridicule, que pour éviter que cette personne crût que l'on ne contribuât pas à son divertissement avec assez d'attaché & de soin.

Il ne faut pas non plus parler par quolibets dans le jeu.

Il est aussi très incivil de chanter ou de siffler en jouant, quand même cela ne se feroit que doucement & entre les dents, comme il arrive souvent lors que l'on rêve au jeu.

S'il arrive quelque différend, il ne faut point s'opiniâtrer : mais si enfin on est obligé de soutenir un coup, ce doit être tranquillement sans élever le ton de la voix, en le pouvant évi-

M

demment, & promptement.

C'est , outre l'offence de Dieu , une tres-grande immodestie , pour le monde poly , que de jurer , comme nous l'avons déjà dit , & plus grande encore au jeu, où tout doit estre paisible pour ne pas troubler le divertissement.

L'enjeu que l'on gagne , se doit exiger froidement , si quelqu'un a manqué de mettre , n'usant point de ces mots imperieux ; *payez, mettez* ; mais bien de termes doux & honnêtes ; comme *je gagne cela ; on n'a pas mis au jeu ; il me manque de l'argent, &c.*

Et quand on perd , il faut toujours payer avant qu'on le demande , estant une mar-

que de la noblesse de l'esprit de bien payer ce que l'on doit au jeu , comme partout ailleurs, sans témoigner aucune repugnance.

Si l'on sçait que la personne à qui l'on doit respect ne se plaise pas à perdre , il ne faut pas , si on gagne , quitter le jeu , si elle ne le commande , ou qu'elle ne se soit raquittée : Et si l'on perd , il faut se retirer doucement ; estant toujours honnête de se conformer à ses forces , au lieu que c'est s'exposer à la risée & au mépris, que de faire par complaisance plus que l'on ne peut.

Si la personne est fâcheuse au jeu , il ne faut point relever ses paroles en façon quelconque , mais poursuivre &

jouer son jeu : moins encore faut il prendre garde à ses emportemens , particulièrement si c'est une Dame : estant alors de la prudence de prendre tout en bonne part , & de ne point sortir du respect & du calme de l'esprit.

CHAP.
13. **S**il'on se trouve par quelque rencontre impréveuë à une assemblée, ou à quelque bal, il faut avant toutes choses sçavoir exactement, je ne dis pas la dance , si l'on ne veut, mais les regles de la dance, & de la civilité qui se pratique selon le lieu où l'on se rencontre ; car elle n'est pas la même par tout : & ne pas manquer de la moindre chose, à cette pratique.

Que si l'on sçait danser, on le doit faire si on est pris, pour ne pas faire le singulier : mais si l'on n'a en cet exercice qu'un talent mediocre, il ne faut pas presumer d'être fort habile, n'y s'engager à des dances que l'on ne sçait point du tout, ou qu'imparfaitement.

Que si on n'a point d'oreilles, il ne faut point du tout se commettre à danser, quand même on sçauroit fort bien les pas : C'est un spectacle ridicule de voir un homme hors de cadence, & l'on s'en prend à luy : par ce que s'il n'avoit pû éviter de venir au bal, il pouvoit se dispenser de la dance en faisant une profonde reverence à la Dame qui l'avoit

*Nihil de
cet invitâ,
ut aiunt,
minervâ, id
est adversante
& repugnante natu-
râ. Cic. off. 1.*

pris pour dancier , après l'avoir conduite au milieu de la sale : Mais il faut auparavant luy avoir fait entendre avec bien du respect , le déplaisir que l'on a de ne sçavoir pas dancier , afin qu'elle soit persuadée que c'est le peu d'adresse , & n'on pas le dédain ou la paresse qui causent ce refus.

Que si enfin l'on vouloit par autorité & pour se donner du divertissement , nous forcer à dancier , il ne faut pas le refuser : car il vaut bien mieux s'exposer à une petite confusion involontaire pour se rendre complaisant , qu'au soupçon que nous pourrions donner de le vouloir éviter par vanité ; & alors il faut supplier la Dame d'agréer par

compassion de dancier quel-
que dance que nous sçachiõs
le mieux , & la dancier après *§ Sin ali-*
franchement & le moins mal *quando ne-*
que nous pourrons. *§* *ad ea detru-*
ferit que no-

stri ingenij non erunt, omnis adhibenda erit cura, me-
ditatio, diligentia, vt ea si non decorè, at quam mini-
mè indecorè facere possimus : nec tam est enitendum,
ut bona quæ nobis data non sunt, sequamur, quam ut
vitia fugiamus. Cic. lib. Off.

Après quoy il faut reme-
ner la Dame à sa place , & en
prendre une autre : observant
quand on est repris, de rendre
la revanche à la Dame qui
nous estoit venu prendre la
premiere , si c'est l'usage du
lieu où l'on est. Il n'est aussi
pas permis de prendre la pla-
ce ou le siege de ceux qui
dangent.

Il faut observer aussi , que
si l'on se trouve parmi des

masques, c'est une incivilité de faire démasquer quelqu'un, s'il ne le veut, & de porter même la main sur le masque ; Au contraire l'on est obligé de faire encore plus d'honnêteté à des masques qu'à d'autres gens : car souvent sous le masque, il se trouve des personnes à qui non seulement nous devrions de la civilité, mais du respect.

CHAP.

14.

S'il arrivoit que l'on eût de la voix, ou que l'on sceût jouer de quelque instrument, où même que l'on eût le talent de faire des vers, il ne faut jamais le faire connoître par aucune marque : mais si cela estoit découvert & connu, & que
dans

dans la rencontre on fût prié par une personne pour laquelle on eût de la déférence , il faut d'abord honnêtement s'excuser ; & si elle ne se payoit pas de ces excuses, alors il est d'une personne qui sent son bien , de ne pas hésiter à chanter , ou à jouer de cet instrument , ou à reciter quelques petits ouvrages de sa façon : cette obéissance prompte & sincère met à couvert de tout événement ; au lieu qu'une résistance façonnière , sent le maître chanteur, & encore le mauvais maître , qui veut se faire valoir.

Et sur tout il ne faut ni tousser trop , ni trop cracher , ni estre trop long-tems à accorder son instrument.

Il faut bien se garder aussi de se louer soy-même par certains gestes estudiez, qui marquent nôtre complaisance, & de dire, par exemple, lorsque l'on chante ; *Voilà un bel endroit ; & voicy encore un plus beau ; prenez garde à cette chute, &c.* cela est du petit & du glorieux.

Il faut aussi avoir soin de finir promptement pour éviter d'estre ennuieux, & pour laisser, comme l'on dit, la compagnie sur la bonne bouche.

Et même il faut finir d'autant plutôt, que personne ne vous dira, *c'est assez* ; parce que c'est une incivilité de le dire, si celuy qui chante est personne de condition : comme c'en est une de par-

ler & de l'interrompre quand il chante.

Supposé qu'une perfon- **C H A P.**
ne à laquelle nous de- **15.**
vons du respect , nous mene
en voyage : il est de la bien-
séance en general de s'acom-
moder à tout : de trouver
tout bon : de ne se plaindre
jamais : de ne faire jamais at-
tendre après soy : d'estre tou-
jours à lerte, vigoureux, offi-
cieux à tous , & de ne point
imiter ceux qui n'ont jamais
de bons chevaux , jamais de
bonnes chambres , jamais
de bons lits : qui commet-
tent ensemble les domesti-
ques , & ceux-cy avec le
maître : qui ne sont jamais
prests : qui ne trouvent rien
de bien ni de bon , qui sont

fâcheux, & toujours de mauvaise humeur.

Et de fait, le voyage estant une espèce de milice qui doit avoir ses precautions, ses petits soins, sa diligence, comme il a ses fatigues & ses peines, il est extrêmement déplaisant, quand à tout cela il se joint des gens incommodes, qui vous pèsent plus que tout le bagage.

Si on monte en carrosse, il faut laisser monter la personne la plus qualifiée la première, & monter le dernier en prenant la moindre place. Le fond & la droite du fond, est la première. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis à vis de la personne qualifiée, est la troisième, & la joignante,

est la quatrième. Les portières s'il y en a, sont les dernières, quoy que les places de portières du costé du fond soyent les principales.

Quand on est en carosse, il ne faut pas se couvrir qu'après un commandement exprés, & se tourner toujours du costé de la personne qualifiée.

Il faut aussi observer, que quand on se rencontre en lieu par ou passe le saint Sacrement, ou une Procession, ou un Enterrement, ou bien le Roy, la Reyne, les Princes les plus proches du sang royal, & des personnes d'un caractère & d'une dignité eminente, comme seroit un Legat, &c. il est du devoir & du respect de faire arré-

ter le carosse jusqu'à ce qu'ils soyent passez : aux hommes d'avoir la teste nuë, & aux Dames d'oster le masque; excepté toutesfois qu'à l'égard du saint Sacrement, on doit sortir du carosse quand on le peut, & se mettre à genoux.

Si on doit monter à cheval, il faut aussi laisser monter la personne de qualité la premiere, & luy ayder même à monter, ou tenir l'étrier. En marchant il faut, de même qu'après, luy donner la droite, & se tenir même un peu sur le derrière, se réglant sur le train qu'elle va: mais si alors on estoit au dessus du vent, & que l'on jettât de la poussière sur elle; il faut changer de place.

De même, il faut observer s'il se presente vne riviere, un gué, ou un borbier, que c'est de l'ordre & de la raison de passer le premier; & s'il se rencontroit que l'on fût derriere, & que l'on dût passer après la personne qualifiée, il faut s'éloigner d'elle, en sorte que vostre cheval ne luy jette ni de l'eau ni de la bouë.

Si elle galope, il faut avoir soin de n'aller pas plus viste qu'elle, & ne faire point parade de son cheval, à moins qu'elle ne le commande.

Et même si l'on est à la chasse, il ne faut pas la couper, ni se laisser emporter par trop d'ardeur: mais il faut la laisser arriuer la premiere à la prise & à la mort.

de la beste : Et s'il faut mettre l'épée à la main , ou le pistolet pour luy donner le dernier coup , il faut laisser cet honneur à la personne qualifiée.

S'il arrivoit qu'à cause du mauvais logement on dût coucher dans la chambre de la personne pour qui l'on doit avoir du respect , la civilité est de la laisser déshabiller & coucher la première : & après , de se déshabiller à l'écart & contre le lit où l'on doit coucher , & de se coucher sans bruit , demeurant tranquille & paisible durant la nuit.

Comme l'on s'est couché le dernier , la civilité veut qu'on se leve le premier , afin que la personne qualifiée

nous trouve le matin tout habillez : la bienséance ne souffrant pas qu'une personne que nous devons respecter, nous voye nuds, & en déshabillé, ni aucune de nos hardes traîner ça & là, non plus que nostre lit découvert, ou la chambre en désordre.

C'est une grande incivilité de se regarder au miroir, & de se peigner là ou ailleurs, en présence d'une personne que nous considérons.

Et plus encore de se servir de ses peignes, ou d'aucune de ses hardes.

Delà il est aisé de conclure, qu'il n'est pas de l'honnêteté, de se saisir à grande haste de la premiere chambre, du premier lit, &c. Il faut en

cela outre la civilité , garder quelque justice.

Et même il seroit tres mal honnête à une personne qualifiée, si dans un mauvais logement & à l'étroit , elle prenoit fièrement tout pour elle , sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité. Ces actions ne sont pas de grand Seigneur, car il doit avoir par tout de la bonté & de l'humanité , même pour ses inferieurs , jusqu'à vouloir dans la rencontre , partager avec eux le mal & la peine.

CHAP. 16. **L**Es mêmes precautions que l'on observe pour la politesse de l'action & du discours , se doivent observer dans les lettres que l'on

Écrit , qui sont le discours des absens.

Il est à remarquer pour la ceremonie de l'écriture, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier , que de petit ; & que le papier sur lequel on écrit doit estre double , & non en simple demi-feuille , quand on n'écrirait à la premiere page que six lignes.

Qu'après le *Monseigneur* ou le *Monsieur* que l'on met au commencement d'une lettre , on laisse beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre , differemment pourtant, selon la qualité des personnes.

Que dans le corps de la lettre, toutes les fois que l'on est obligé de repeter *Monsieur*

ou *Monseigneur* , lequel on doit repeter par respect de tems en tems , & parriculieurement quand le discours s'adresse directement à la personne qualifiée , il se doit écrire tout du long , & non par abreviation ; par exemple , *ainsi vous voyez, Monsieur ou Monseigneur* ; & non pas , *Monsr ou Mg^r* , *combien le bon sens est rare.*

Lors que l'on écrit à une personne à qui on peut donner un titre , comme *d'Excellence , d'Altesse , &c.* non seulement il ne faut point l'omettre , mais il faut le plus qu'il est possible s'en servir , & tourner la phrase à la troisième personne : comme *vostre Excellence sçait ; elle a attendu ; elle me pardonnera , &c.*

A la fin de la lettre on met pour marquer la soumission, si c'est une personne simplement au dessus de nous, *Monsieur* , & ce Monsieur doit estre dans le milieu du blanc du papier qui reste depuis la fin ou les dernières paroles du corps de la lettre , jusqu'au bas de la page, *vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur*, tout au bas du papier. Si c'est un Prince, ou une personne eminente en dignité , on met *Monseigneur*, & on le met le plus bas que l'on peut : puis de suite : mais un peu plus bas, *de votre Altesse*, ou *de votre Excellence* ; & après , comme nous avons dit , tout au bas de la page, *le tres-humble & tres-obéissant serviteur*.

On n'a point d'autres termes pour exprimer son respect : les autres regardent l'amitié, la reconnoissance, la familiarité.

Et il est tellement de la bienséance de ne point confondre les termes du respect avec ceux-cy, qu'il n'y à rien qui soit si difforme, que de les voir confondus : & d'autant plus, que les fautes des lettres font bien plus d'impression, que celles du discours que l'on peut redresser sur le champ.

C'est pourquoy il faut toujours observer l'égalité du stile ; & si c'est une lettre serieuse, prendre garde de n'y jamais couler de termes, d'expressions, n'y de pensées familiares & présomptueu-

ses : comme font quelques-uns qui ne se possèdent pas, & qui après la première période d'un stile grave , s'étourdissent , & croient dire merveilles en faisant de petites pointes d'esprit , & exprimant en termes enjouez & figurez , qui ne seroient propres que pour le familier, le galant , & le burlesque , ce qui doit estre dit en termes simples , humbles , & circonspéctz.

Le contraire est également ridicule ; c'est à dire quand un grand Seigneur écrit à un moindre imperieusement & de haut en bas : Car si cet inférieur n'est point de sa dépendance , ou même s'il est étranger , cet homme de qualité s'expose à la derision,

s'il luy écrit fièrement , & en maistre.

On met aussi dans la lettre , le lieu & la date du jour & de l'année que l'on écrit. Pour plus grand respect , on la met tout au bas de la page où l'on finit la lettre , & à costé. C'est un peu trop familier écrivant à une personne de qualité , de mettre cette date en teste de la lettre.

Au reste lors que l'on nous commande d'abrégier ces ceremonies , dont j'ay parlé cy-dessus , & d'écrire en billet qu'on appelle , c'est à dire tout de suite , sans *Monsieur* , & sans vuide au commencement , il faut obeïr , pour ne point se rendre importun.

Il est bon aussi de sçavoir, que pour plus de respect on met la lettre dans une enveloppe sur laquelle on met le dessus : Et pour les Dames, on cachette les lettres avec de la soye en mettant le dessus sur la lettre même ; ce qui s'observe à l'égard des Dames de la plus grande qualité, si ce n'est que pour marque d'un plus grand respect, on peut mettre la lettre déjà cachettée de soye, dans une enveloppe, sur laquelle on met encore le dessus.

APRES quoy il est bon de CHAP.
sçavoir, pour ce qui 17.
nous regarde en particulier,
que c'est une incivilité de ce
faire rendre des honneurs en

presence ou dans la maison d'une personne plus qualifiée que nous ne sommes , & à qui nous même devons du respect ; parce que l'honnêteté qui demande que l'on s'humilie par tout , l'exige de droit absolu dans cette rencontre , où le plus grand , selon l'ordre de la nature , rabaisse & efface le moindre : en sorte , par exemple , qu'il est indécent à des personnes de mediocre qualité de se faire faire cortège , ou à une Dame de se faire mener & porter la robe chez & devant une personne d'une condition à son égard beaucoup plus relevée.

CHAP.
18.

DE même pour conclure
Il reste à dire qu'encore

que ce Traité soit divisé par Chapitres pour garder quelque ordre , il ne s'ensuit pas que l'on ne doive pratiquer la civilité , que lors que les occasions se trouveront justement pareilles , à la disposition où elles sont dans ce Recueil : il ne faut pas l'entendre ainsi ; mais il faut se mettre en general ces preceptes dans l'esprit pour estre civil par tout ; & faire toutes ces choses avec choix & discernement. Car, par exemple , si l'on doit estre civil à l'égard de ces personnes de qualité , on doit l'estre encore davantage à l'égard des Princes : & l'estre encore bien plus exactement envers les restes Couronnées , ou des person-

nes qui les touchent de près : puis qu'alors la civilité devient un devoir. En un mot, la civilité doit estre non seulement uniforme, mais renduë avec discretion.

Ainsi il faut sçavoir que dans la pratique même de la civilité on peut en general, tomber dans deux extrémités ou défauts tres-dangereux.

Le premier est lors, que l'on excède dans la civilité, accablant la personne à qui l'on fait sa cour, de devoirs si ordinaires, que la plupart sont rendus à contre tems : & alors, on appelle ce genre de civilité, flaterie, qui est un leurre que nous jettons à cette personne qualifiée, pour parvenir à quelque

interest. Cette flaterie tourne également au desavantage de celuy qui flate, & de celuy qui la reçoit : car si celuy-là fait voir en flattant l'autre par ces continuelles adorations, le caractère d'une ame rampante, double, & intéressée : celuy-cy, s'il la souffre, témoigne qu'il a l'esprit court & presomptueux, ne découvrant point l'appas, & se laissant toucher à des soumissions qui non pour objet rien moins que son mérite.

Le second défaut dans lequel on peut tomber, est quand pour trop épplucher les choses, nous nous faisons des scrupules sur tout, & que nous nous rendons esclaves de ces ceremonies,

jusqu'à nous en troubler l'esprit , & nous rendre incommodes ou ridicules aux autres par trop d'exactitude.

La civilité doit estre toute libre , & toute naturelle , & nullement superstitieuse: d'où vient même que quand nous nous sommes mis dans les termes de la bienléance & du respect que les personnes qualifiées peuvent attendre de nous , nous ne devons point après cela paroître timides auprès d'elles: mais nous devons au contraire parler librement & franchement ; Car cette crainte qui va quelquefois jusqu'au tremblement , embarrasse même celui à qui on parle , & est bien souvent, la marque d'un naturel sau-

vage, ou d'une éducation basse & mal cultivée.

Ce qui nous fait connoître clairement, que la modestie & l'honnêteté, n'est pas, comme plusieurs croient, une pusillanimité qui recule & obscurcisse les honnêtes gens : mais qu'au contraire étant comme un frein à cette audace effrontée, qui aliène de nous les personnes de bon sens, il faut tenir pour une maxime constante, ce que dit Cicéron ; que sans la pudeur & la retenue, il n'y a rien de louable, il n'y a rien d'honnête.

Sine verecundia nihil rectum esse potest, nihil honestum.
Off. lib.

C'Est, Monsieur, tout CHAP. 19.
Ce que je puis répondre à votre demande : le vous ay déjà dit par avance,

que quand même on en seroit capable, il seroit impossible de donner des preceptes de civilité pour toutes sortes de rencontres : Je sçay bien aussi que j'ay mis dans cet écrit quantité de choses inutiles, que tout le monde sçait, & que peut-estre d'autres ont dit avant moy : mais la chose ne se peut faire autrement : car estant question de traiter de la bienveillance des actions des hommes, qui sont presque toujours les mêmes, y ayant eû depuis le commencement du monde des gens qui ont beû, mangé, craché, baillé &c. on ne peut éviter de leur donner les mêmes regles par rapport à des mêmes actions ; puisque la bienveillance estant

ce

ce que la raison a jugé convenable sur les principes de la nature & de l'usage ; il y a eû devant nous d'autres gens qui ont eû de la raison , & qui par consequent ont connu cette convenance aussi bien que nous.

Ce n'est pas en verité que pour faire ce Traité , je me sois servi d'aucun Livre de pareil sujet , sçachant bien que pour les preceptes de civilité qui dépendent de l'usage , les vieux livres nuisent plutôt qu'ils ne servent ; & que par consequent il vaut mieux consulter l'usage vivant , que l'usage mort.

Il est même probable que tant de personnes de merite qui font profession d'instruire la jeunesse , & qui s'y

P

appliquent avec tant de zele, n'auront pas oublié de prescrire des regles de civilité, puis qu'elle fait une des plus necessaires partie de l'instruction, où du moins celle qui paroît davantage & plus frequemment aux yeux du monde. Si cela est, ils doivent estre eux mêmes civils & courtois, & nous avons droit d'esperer, si par hazard vous leur donnez communication de ce Traité, qu'ils ne trouveront pas mauvais que nous les ayons imitez en quelque chose.

En effet à le prendre même à la rigueur, comme eux & nous sommes semblables en cette rencontre à ceux qui compilent des loix qu'ils n'ont pas faites, & dont par

consequent ils seroient ridicules de se faire un mérite : de même on ne doit pas s'offencer si d'autres joignent leur travail au nostre , puis qu'ils n'ostent rien de ce qui est à nous. Aussi je verray moy-même avec beaucoup de joye , que d'autres prennent comme de main en main le flambeau que je leur presente , & perfectionnent ce que je ne viens que de vous ébaucher. Je dis ébaucher , car il se proposeroit de parcourir tout d'un coup toutes les actions des hommes , sur lesquelles s'appliquent les regles de la civilité , s'engageroit à une chose impossible.

Ainsi quoy que ceux qui auront peut estre traité de la

civilité auparavant nous, en aient beaucoup dit, s'ils ont voulu répondre à une matière si riche ; & quoy que nous même en pussions avoir remarqué dans cet écrit ; je suis assuré néanmoins qu'il en reste encore beaucoup plus à dire.

Davantage cet usage dont nous venons de parler , ne permet pas que la plûpart de ces loix soient immuables ; & il en sera de même avec le tems de quelques unes de celles-cy, comme de celles qui les ont précédées.

Autrefois, par exemple, il estoit permis de cracher honnêtement un gros crachat à terre devant des personnes de qualité, & il suffisoit de mettre le pied des-

fus ; à present c'est une indécence.

Autrefois on pouvoit bail-
ler , & il suffisoit pourvû que
l'on ne parlât pas en bail-
lan ; à present une person-
ne de qualité s'en choque-
roit.

Autrefois on pouvoit aus-
si tremper son pain dans la
sausse , & il suffisoit pourvû
qu'on n'y eut pas encore
mordu ; maintenant ce seroit
une espece de rusticité.

Autrefois on pouvoit tirer
de sa bouche ce qu'on ne
pouvoit pas manger , & le
jetter à terre , pourvû que
cela se fit adroitement ; &
maintenant ce seroit une
grande saleté ; & ainsi de
plusieurs autres choses.

Il est donc certain que

l'usage pourra polir , abolir ,
& changer peut estre une
partie des regles que nous
donnons : mais neantmoins
comme la civilité vient es-
sentielllement de la mode-
stie , & la modestie de l'hu-
milité , qui comme les au-
tres vertus sont appuyées sur
des principes inébranlables ;
c'est une verité constante
que quand l'usage change-
roit , la civilité dans le fond
ne changeroit pas ; & que
l'on sera toujours civil ,
quand on sera modeste , &
toujours modeste , quand on
sera humble.

FIN.